



hebdo

MANIFESTATION À PARIS LE 15 MARS  
CONTRE LE CODE DE LA NATIONALITÉ  
11 H, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

ÉDITION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°654 JEUDI 12 MARS 1987 8,00 F



# NON

## À LA NATIONALITÉ

# AU MÉRITE

## Editorial

Le projet de désarmement des euro-missiles, proposé par l'Union soviétique, est un des événements majeurs de la semaine. Non pas que cette évolution, nous en reparlerons plus loin, soit uniquement de nature à régler une bonne fois pour toutes la sécurité des Etats européens, mais comme une circonstance démagogique supplémentaire permettant à l'U.R.S.S., ou plutôt à ses dirigeants, d'apporter une nouvelle morale de comportement étatique en laissant croire à une nouvelle donne internationale. Car enfin, qui pourra croire que le démantèlement, si démantèlement il y a, sera définitif et d'autre part efficace ? Les causes de conflits éventuels entre Etats-Unis et U.R.S.S., les plus sales raisons au nom desquelles l'Europe risque à tout

moment l'anéantissement seront-elles évoquées, discutées, négociées ? Et quand bien même, elles le seraient ?

Mais S.S.20, Pershing II, Cruise, autant d'appellations primesautières, risquent-ils vraiment d'être remisés au magasin des accessoires et substitués par les barbares bombes atomiques, les sauvages sous-marins nucléaires et autres bombes à neutron dont la seule évocation nous glace le sang dans les veines ? Comme l'a dit si finement le philosophe : « L'histoire jugera... ». Kolossale finesse, en effet. Le hic, c'est que l'histoire, c'est nous autres qui la vivons. Nous autres, à qui on ne demande pas notre avis pour des choses aussi futiles, nous autres qui risquons de payer le prix fort si nous restons bouche bée à compter les points. Il semblerait bien, c'est du moins comme cela que c'est présenté, que la solu-

tion de l'équation mondiale soit à ce prix pour ceux qui décident vraiment. Voilà une bien étrange manière d'écouler le surplus industriel.

La logique démocrate voudrait que les Etats se défendent. Mais défendre quoi ? Des théories de chômeurs bientôt incontrôlables, une culture coca-cola, le goulag et le Tour de France ? Il s'agit bien plutôt d'une simple question de pouvoir, que les sinistres D'Folamour de l'Est et de l'Ouest à l'abri dans leurs silos antiradiations prévoient, programment et installent.

La sécurité, le plaisir, le bien-être, la vie en somme n'ont pas de prix. Veut-on lui faire payer celui de la crainte et du mépris de l'autre en lui faisant hypothéquer ses chances par un danger mortel ? Obéis-moi, sinon le voisin te cassera la gueule !

# communiqués éditions

### • PARIS

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contacts et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

### • VENDÉE

Le groupe libertaire de Vendée vient d'adhérer à la Fédération anarchiste. Il se réunit le 3<sup>e</sup> vendredi du mois à la Bourse du travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h. Pour tout contact, écrire à Groupe de recherches et d'études libertaires, Bourse du travail, 85000 La Roche-sur-Yon.

### • BOURGOIN

Le groupe de Bourgoin organise avec la C.N.T. une conférence-débat : « Qu'est-ce que le syndicalisme révolutionnaire ? », le vendredi 20 mars, à 20 h 30, à la Maison de quartier de Champfleuri, 38300 Bourgoin-Jallieu.

### • LILLE

Le Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux a besoin de votre aide financière pour ouvrir ses portes. Des bons de soutien ont été édités à 20 F, 50 F, 100 F et plus. On peut se les procurer en écrivant au C.E.S., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex.

### • LILLE

La permanence du groupe Benoît-Broutchoux du mardi soir est supprimée au profit du mercredi, de 12 h 30 à 13 h 30, à la faculté de Lettres (M<sup>o</sup> Pont-de-Bois), et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 sur le marché de Wazemmes (à l'angle de la rue Racine). Adresse postale : C.E.S., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex.

### • TOULOUSE

Dans la série « Les anars vous invitent à aller au cinéma », le groupe Albert-Camus propose une nuit de cinéma au ciné-club Le Cratère, 95, Grand-Rue Saint-Michel, à 8 h 30, le 20 mars 1987. Au programme : « Le Mur » de Yilmaz Güney, « Dupond Lajoie » d'Yves Boisset, « Laurel et Hardy conscrits », « Viva Zapata » d'Elia Kazan. Participation aux frais : 35 F. Casse-croûtes et boissons prévus. Petit-déjeuner offert aux rescapés. Pour tout contact : C.E.A.C., 1 bis, rue Gramat, Toulouse.

### • « ESPAGNE 36 »

Le groupe Sacco-Vanzetti informe de la parution du livre : « Espagne 36. Images de la révolution sociale ». Cet album photos, en cinq langues (espéranto, anglais, français, espagnol et italien), est disponible au prix de 100 F à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

### • ENVELOPPES

Deux enveloppes ont été éditées : l'une à propos de Michel Bakounine et l'autre de Louise Michel. Elles sont mises en vente au prix de 1,50 F l'unité, 1,20 F à partir de 10 ex., 1 F (50 ex.), 0,80 F (100 ex.) et disponibles à la librairie du Monde libertaire.

### • « LA FEUILLE »

Le groupe Paris-XV<sup>e</sup> propose gratuitement (et à toute occasion) son journal, « La Feuille », dans la pure tradition libertaire.



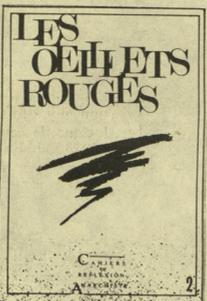
### • AFFICHE



La Fédération anarchiste vient d'éditer une affiche antimilitariste : « N'attends pas d'être au pied du mur ! ». Prix : 5 F l'unité, 1,10 F au-dessus de 10 exemplaires.

### • « LES OEILLETS ROUGES »

Le n°2 des « Oeillets rouges » vient de paraître. Au sommaire : le terrorisme en question, terrorisme et extrême gauche, terrorisme au service de l'Etat, anarchistes et terrorisme, l'ordre de la crise, 1936 suite... En vente à la librairie du Monde libertaire.



LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE »  
ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE !

## sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — PAGE 3, Société : Communiqué, Avez-vous choisi votre nationalité ? Jeunes immigrés et code de la nationalité — PAGE 4, Luites : Psychiatrie et secteur, Instits : un tournant de la lutte, Manif des femmes, En Bref — PAGE 5, Société : Nouvelles du front, Un S.I.D.A. peut en cacher un autre — PAGE 6, Société : Radios libres et C.N.C.L., F.R.3-Corse, Congrès de la C.F.D.T. — PAGE 7, Antimilitarisme : Témoignage d'un objecteur insoumis — PAGE 8, Dans le monde : La situation en Kanaky, Manif contre les essais nucléaires — PAGE 9, Informations internationales : Chili (1<sup>ère</sup> partie), Débats à propos du Chili — PAGE 10, Expressions : « 25 ans d'art vivant » avec M. Ragon — PAGE 11, Expressions : Programmes de Radio-Libertaire, Café-théâtre, Spectacles — PAGE 12, Economie : Halte à la pauvreté !, Le beurre et l'argent du beurre.

**Abonnez vous !**

**LE MONDE LIBERTAIRE**  
Rédaction-Administration  
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....  
N°..... Rue.....  
Code postal..... Ville.....  
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien  
Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre

Règlement à joindre au bulletin  
Pour tout changement d'adresse,  
joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

## liste des groupes f.a.

- PROVINCE
- GROUPE
  - Ainise : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente-Maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Hérault : Béziers — Ille-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loiret : Montargis — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille, Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Flers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vendée : Groupe libertaire de Vendée — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.
  - LIAISONS
  - Alpes-Maritimes : Nice — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, Arles — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc — Doubs : Haut-Doubs — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Montpellier — Ille-et-Vilaine : Saint-Malo — Isère : Bourgoin-Jallieu — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher : Blois — Mayenne : Laval — Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon — Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Haute-Saône : liaison de la Haute-Saône — Savoie : Chambéry — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer, Carcès, Draguignan — Vosges : liaison des Vosges.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup>  
Directeur de publication : Maurice Joyeux  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19<sup>e</sup>  
Dépôt légal 44 149 — 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 — Publi Routage  
Diffusion SAEM Transport Presse

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :  
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,  
145, rue Amelot, 75011 Paris (M<sup>o</sup> République)  
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

## liste des permanences des groupes f.a.

- PROVINCE
- AISNE
  - Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.80.17.09.
  - ARDÈCHE
  - Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.
  - BOUCHES-DU-RHÔNE
  - Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).
  - CHARENTE-MARITIME
  - Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.
  - CÔTE-D'OR
  - Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistouffle, 61, rue Jeannin, Dijon.
  - CÔTES-DU-NORD
  - Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».
  - DOUBS
  - Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.
  - FINISTÈRE
  - Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.
  - HAUTE-GARONNE
  - Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.
  - GIRONDE
  - Groupes « Durruti » et « Pépin Cadavre » de Bordeaux : permanence tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

## débats

- PARIS
- Le groupe Louise-Michel organise une conférence-débat dont le thème est : « La société française et la "crise" du capitalisme », avec Sébastien Basson, vendredi 13 mars, à 20 h. Dès 18 h 30, vous pourrez assister à une projection vidéo, et un buffet est prévu. Local du groupe : 10, rue Robert-Planquette (rue Lepic), Paris 18<sup>e</sup> (M<sup>o</sup> Abbesses ou Blanche).
- TOURS
- Le groupe de Tours et la C.N.T.-P.T.T. d'Indre-et-Loire organise, sous l'égide de l'A.D.E.L.E. (Association départementale d'expression libertaire et d'échanges), une soirée diaporama-débat sur l'Espagne 36-39 le jeudi 19 mars, à 20 h 30, au cinéma Les Studios-C.N.P., 18, rue des Ursulines, Tours. Un camarade espagnol, ayant vécu les événements, sera présent. D'autre part, une exposition sur l'Espagne 36-39 sera visible au même endroit du 11 au 19 mars compris.
- PARIS
- La commission de propagande des Relations Intérieures reprend sa série de cours sur l'anarchisme. Le prochain aura lieu mardi 17 mars à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18<sup>e</sup> (M<sup>o</sup> Abbesses). Thème : « Anarchisme et marxisme » par Stéphane Carel.
- AUBENAS
- Le mardi 24 mars, à 20 h 30, salle Marcel-Gimond au Château d'Aubenas, le Cercle d'études sociales et le groupe d'Aubenas organisent un débat après la projection du film vidéo : « Ecoutez May Picqueray » (la vie et les luttes d'une militante libertaire). Vous trouverez sur place : revues, livres et brochures. Entrée gratuite.
- BORDEAUX
- La Fédération anarchiste et l'Athénée libertaire du Muguet organisent une rencontre-débat et l'éducation libertaire, avec la participation de Claude Sigala et de Jean-Marc Raynaud (à l'occasion de la parution de leurs livres, respectivement « Vivre avec le Coral » et « T'are ta gueule à la révo ! »). Cette réunion aura lieu le samedi 14 mars, à 15 h, à l'Athénée libertaire, 7, rue du Muguet, Bordeaux.
- BORDEAUX
- Les groupes et individus de Bordeaux de la F.A. organisent lundi 16 mars deux rencontres-débats avec le secrétaire du Mouvement libertaire chilien : un témoignage direct de l'opposition sociale au régime fasciste de Pinochet, tant au niveau syndical, qu'étudiant, antimilitariste ou pacifiste. Première rencontre : à 12 h 30, salle 105, bât. de socio, fac de Lettres, Talence. Deuxième rencontre : à 20 h 30, à l'Athénée libertaire, 7, rue du Muguet, Bordeaux.

## CODE DE LA NATIONALITÉ

# Vous avez choisi d'être Français, vous ?

Le dimanche 15 mars, à l'appel de près de 200 associations une manifestation est prévue contre le projet de réforme du code de la nationalité. Ce nouveau code remet en cause, entre autres, le droit du sol (principe hérité de la Révolution française). Notre position est claire : nous sommes contre toute loi qui régirait l'obtention de la nationalité. Pour mémoire, la Commune de Paris avait une conception très particulière de la citoyenneté : l'appartenance à la communauté passait seulement par le fait de travailler ou de vivre en son sein !

### Parlementarisme et action directe

Nous avons un certain nombre de critiques à porter sur le texte d'appel qui est à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, tout en reconnaissant que celui-ci prend en considération les problèmes sociaux et politiques que rencontre l'immigration. « Les mesures proposées excluront de la nationalité, donc livreront à l'arbitraire administratif et policier, des jeunes nés en France, y ayant toujours vécu, éduqués dans ce pays, essentiellement au motif que leur "sang"

n'est pas français, comme si le fait d'être né et d'avoir été élevé dans un pays ne créait pas de liens aussi forts que la circonstance d'être né d'un père ou d'une mère qui en a la nationalité ? ».

Il n'en reste pas moins que les modalités proposées pour barrer la route à ce projet ne nous satisfont pas. En fait, le texte, même si cela n'exprime pas la volonté de tous les signataires, dépossède les principaux intéressés de l'organisation de leur lutte. « Nous ne voulons pas croire que les parlementaires acceptent de voter un texte qui pose de tels problèmes moraux et politiques. Nous faisons appel à la conscience de chacun d'eux. » C'est toujours fonctionner dans le cadre de la délégation de pouvoir. Au vu des derniers mouvements sociaux (étudiants, lycéens, cheminots), seule la gestion directe de la lutte même si elle ne garantit pas la victoire est le moyen le plus adéquat pour que les finalités de celle-ci correspondent et expriment au mieux les besoins des concernés. En fait c'est œuvrer pour la construction autonome du mouvement immigré.

La stratégie politique employée dans cette démarche (appel pour le retrait du projet de la réforme du code de la nationalité) revient en

fait à sensibiliser les « bons Français » sur les problèmes des « pauvres immigrés ». Il est bien évident que la lutte des immigrés n'est pas une affaire de bons sentiments ; l'expérience montre qu'ils rencontrent des problèmes spécifiques souvent liés au racisme, à l'identité culturelle, mais ils sont aussi victimes des mêmes conditions de vie sociales et économiques que n'importe quel exploité. En cela nous dénonçons toute velléité tendant à diviser d'une manière ou d'une autre des catégories de la population. Il est évident que des intérêts convergent, cela ne veut pas dire que l'on doit nier les spécificités de chacun, mais au contraire les prendre toutes en compte afin de les articuler dans une globalité.

Si la lutte contre le code se place sur le terrain de l'égalité des droits, elle ne met pas en avant l'égalité sociale. A la limite, on ne demande même pas aux immigrés d'intervenir dans le débat politique institutionnel — ils ne servent que comme force d'appoint —, mais plutôt aux électeurs de faire pression sur leurs députés ou sénateurs. C'est avoir une vision misérabiliste de l'immigration et donc considérer que celle-ci n'est pas à même de prendre en charge ses luttes.

D'un point de vue purement tactique, ils nous semble que mobiliser simplement pour le retrait d'un projet n'est pas porteur d'avenir. Il ne laisse place à aucune force propositionnelle et si on obtient satisfaction, il y a fort à parier, et dans la logique de cette tactique ce serait tout à fait cohérent, que la mobilisation s'essouffera, voire se réduira à la portion congrue. Et cela bien que les immigrés n'aient vu aucune amélioration notable dans leur quotidien, dans la mesure où tout ce qui existe perdure (camps de rétention, limite au regroupement familial, racisme au quotidien...).

### Et les expulsions

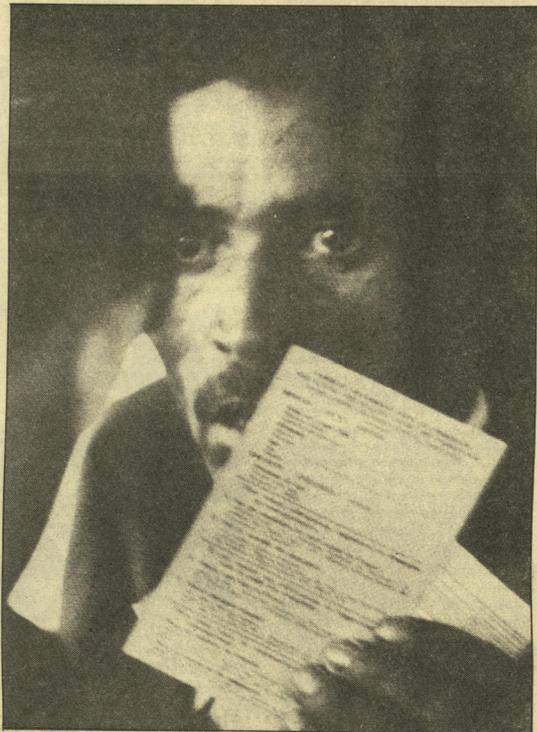
Même si l'appel fait mention de la loi du 9 septembre 1986 (loi Pasqua-Pandrau), portant sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, il nous semble important que la mobilisation autour du code de la nationalité intègre totalement toutes les expulsions. Ce projet et cette loi font partie d'une même logique d'exclusion sociale en criminalisant une partie de la population.

A notre connaissance, dans une période d'expansion du capitalisme on n'a jamais cherché à limiter l'immigration, au contraire même on l'a favorisée. Or depuis une dizaine d'années, les politiques d'immigration, mises en place par les tenants du système, visent à limiter, voire à réduire par tous les moyens le nombre des immigrés (aide au retour, visas, politique de quotas...).

Certains veulent bien aborder la question des expulsions, mais en procédant au cas par cas, d'une manière pédagogique, contre les expulsions arbitraires. Une fois de plus, on cherche à sélectionner les bons des mauvais expulsables. Pas question pour ces organisations de se mobiliser sur des cas indéniables (drogués, délinquants...); cas qui ne sont pourtant que des révélateurs d'une profonde crise sociale.

### Pour une démarche pragmatique et globale

Après les marches de 1983 et 1984 dont les jeunes immigrés et les jeunes issus de l'immigration étaient



soit à l'initiative, soit partie prenante, on a assisté l'année dernière, avec les deux marches, à une fracture. D'un côté une mobilisation spectaculaire mais au contenu seulement humaniste, de l'autre un mouvement très minoritaire tenté parfois par le repli communautaire, mais proclamant une volonté d'auto-organisation.

L'appel pour le 15 mars est l'aboutissement de ce processus ; cette fois-ci ce ne sont pas les jeunes immigrés qui en sont à l'origine, mais les grandes associations humanistes de la gauche française (voir encadré).

On doit s'interroger sur la capacité de l'immigration à s'auto-organiser. En effet, malgré une volonté manifeste d'agir concrètement et non plus essentiellement sur un terrain institutionnel ou spectaculaire, on doit constater que pour l'instant, à quelques exceptions près, aucune force n'a été capable d'infléchir l'évolution répressive tant au niveau étatique (grèves de la faim à Lyon) qu'au plan quotidien.

Malgré ce constat pessimiste, nous notons une lueur d'espoir.

Actuellement un certain nombre d'associations sont en train de s'organiser pour répliquer concrètement à des mesures d'expulsion. A nos yeux cette initiative présente un double avantage : ce type de stratégie permet à l'immigration de s'organiser selon ses propres besoins et dans certains cas il est possible de casser le consensus actuel.

Ce qui ressort par ce type d'actions c'est la volonté consciente de pénétrer le tissu social, de porter au cœur de la société les contradictions de cette dernière et d'y répondre concrètement. De manière générale, il est plus que souhaitable d'essayer de développer des communautes d'intérêts entre différentes composantes ethniques. Par exemple quelle que soit notre nationalité, nous sommes confrontés à des problèmes de logement, de chômage, de précarisation, etc. En posant réellement ces problèmes sociaux, on pourra sans nier nos spécificités élaborer un combat offensif en vue de l'égalité sociale.

CHRISTOPHE  
(Gr. Sabate)



## Les associations de jeunes immigrés et le code de la nationalité

Pour un certain nombre d'associations de jeunes issus de l'immigration, la lutte contre le code de la nationalité est indissociable de la lutte contre toutes les expulsions. Mais l'accent est mis sur ces dernières. Certains, comme les Jeunes Arabes de Lyon et de sa banlieue, n'entendent pas se mobiliser le 15 décembre car pour eux la manifestation se fera principalement contre le code. Ils préfèrent développer un travail de sensibilisation sur les expulsions : toutes les expulsions (réseau de planques potentielles, pression sur les administrations, « staff » d'avocats...).

Le regroupement d'une demi-douzaine d'associations parisiennes, s'il souligne que le projet de loi ne peut ni se négocier ni être amendé, demande à ce qu'on critique le texte actuel et rappelle que le problème des expulsions ne peut être mis au rencart. Lors de la réunion de « J'y suis, j'y reste » à Marseille, les 17 et 18 janvier, qui rassembla une cinquantaine de délégués d'associations, la discussion sur le code de la nationalité n'était même pas à l'ordre du jour. Le principal axe de lutte que voulaient développer les associations présentes était une mobilisation contre les expulsions. La charte aujourd'hui en discussion dans le mouvement immigré parle du libre choix de la nationalité « pour tous ceux qui le désirent » et elle mentionne le droit à la double nationalité.

Ces différentes informations ne doivent pas nous faire oublier que le projet a été très mal ressenti dans l'immigration, mais il est indéniable que la mobilisation contre ce code ne rencontre que peu d'écho chez les jeunes. Est-ce parce que ce sont de grandes associations humanitaires qui sont à l'origine de l'initiative du 15 mars ou parce que la menace la plus immédiate pour eux est l'expulsion ? Seule une initiative combattant concrètement et clairement le projet et les expulsions entraînera une adhésion massive des principaux concernés.

CHRISTOPHE

## COMMUNIQUÉ

Le code de la nationalité, projet en attente d'être voté, rejoint la loi du 9 septembre 1986 portant sur le droit d'entrée et de séjour des immigrés, et s'inscrit par conséquent dans le cadre légal mis en place par le gouvernement Chirac à des fins sécuritaires.

La Fédération anarchiste considère que cette loi est significative de la volonté gouvernementale d'intégration sélective et discriminatoire des populations immigrées. Elle réaffirme son soutien aux revendications à la citoyenneté exprimées par ces dernières, citoyenneté basée sur le principe de l'égalité de tous les droits, sans perdre de vue qu'ils ne suffisent pas à leur émancipation.

La Fédération anarchiste réaffirme le droit fondamental à la libre circulation des hommes et des idées, impliquant le droit de vivre dans le pays de son choix, et développe son combat non seulement contre le code de la nationalité, mais également contre toutes les lois qui visent à criminaliser une quelconque catégorie de la population.

La Fédération anarchiste invite tous ses militants et sympathisants à participer à la manifestation contre le code de la nationalité et contre les expulsions (dimanche 15 mars, à 11 h, place de la Bastille).

FÉDÉRATION ANARCHISTE

## PSYCHIATRIE Secteur fragile !

DEPUIS une quinzaine d'années, il y a en dehors des asiles, dans les banlieues et dans les villes, dans les campagnes aussi, des personnels de la psychiatrie qui essaient de soigner les malades mentaux autrement. Leur but : éviter l'entrée des malades à l'hôpital psychiatrique, mais aussi aider les hospitalisés à en sortir et à n'y plus revenir.

Depuis 1972, date où la sectorisation a commencé officiellement à se mettre en place, gouvernement et organisme de tutelle semblaient ignorer le secteur extra-hospitalier jusqu'à un soir de mai 1985 où l'Assemblée nationale a enfin reconnu l'existence d'une pratique spécifique de secteur en psychiatrie. Cette reconnaissance a eu pour conséquence principale d'inclure le financement des structures de soins extra-hospitalières dans le budget global des hôpitaux.

### Transfert des personnels et surcoût financier

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987, les personnels travaillant en psychiatrie sur le département, en dehors de l'hôpital, et qui étaient employés par la D.D.A.S.S., ont été « détachés d'office à titre provisoire » sur les hôpitaux psychiatriques ou généraux correspondant à leur secteur. Ce détachement est fixé par un décret ministériel de décembre 1986 : c'est un détachement administratif qui entraîne pour les salariés un changement de statut et d'employeur.

L'employeur devient l'hôpital de rattachement, le statut est celui des hospitaliers titre IV dont les décrets d'application ne sont même pas encore parus. Bien sûr, ces « nouveaux » salariés arrivant dans la gestion des hôpitaux entraînent un surcoût financier... Toutes les catégories de personnel sont concernées : assistantes sociales, infir-

miers, secrétaires médicales, femmes de ménage... mais aussi tous les vacataires médecins et non-médecins.

Un décret d'application doit officialiser leur intégration définitive au titre IV, mais en attendant la circulaire de décembre 1986 est tellement floue qu'elle est interprétée n'importe comment par les directions des différents hôpitaux dont les budgets ont diminué d'année en année. On comprend alors pourquoi le surcoût financier provoqué par le détachement de ces personnes entraîne des situations très inégales d'un établissement à l'autre, avec des conséquences graves sur la paye et les congés des salariés.



### Des inégalités aberrantes

Cette situation permet aux D.D.A.S.S. de se débarrasser d'un certain nombre de salariés sans que ceux-ci puissent bénéficier des avantages de salaires et de congés des hospitaliers, puisque le décret d'application n'est pas paru et que d'autre part certains personnels, qui bénéficiaient d'heures supplémentaires sous leur ancien statut, les perdent depuis qu'ils sont détachés d'office — ce qui constitue un bénéfice certain pour les organismes de tutelle et le ministère.

Enfin, le changement de statut de ces personnels relance la revendication de la catégorie B pour toutes les secrétaires médicales puisque certaines d'entre elles en bénéficiaient déjà sous le titre III, contrairement à leurs collègues hospitaliers, autre aberration puisqu'elles ont toutes la même qualification.

### Les actions et les revendications

Devant autant d'inégalités, les personnels ont entrepris diverses actions en direction de la D.R.A.S.S., soutenues par le C.R.C.-C.F.D.T. Des cahiers de revendication ont été déposés, exigeant : la parution immédiate du décret ; les mêmes droits pour tous, tant en matière de prime, de congés que de protection sociale ; la catégorie B pour les secrétaires médicales ; le remboursement des frais de transport et de repas ; la titularisation des vacataires et auxiliaires.

La mobilisation a déjà permis que le directeur de la D.R.A.S.S. intervienne auprès du ministère. Une assemblée générale des personnels de la région parisienne est proposée par le C.R.C.-C.F.D.T. le 17 mars, à 10 h, à la Bourse du travail, rue du Château-d'Eau à Paris, pour préparer une éventuelle manifestation au ministère le 26 mars prochain avec le Collectif unitaire des vacataires.

Les personnels de l'extra-hospitalier qui luttent contre la précarité de l'emploi en psychiatrie et pour une égalité des droits entre les personnels « intra » et « extra

muros », agissent aussi pour maintenir des formes de soin non ségréguées. Les mesures budgétaires du ministère de la Santé, de plus en plus draconiennes, la réapparition des lits privés dans les hôpitaux publics, le retour des théories organiciques et la baisse du remboursement des soins attaquent de plein fouet les usagers de la santé les plus défavorisés et les usagers de la psychiatrie en particulier. Si l'on n'y prend pas garde, le secteur psychiatrique n'aura aucun moyen pour survivre et se développer, et les usagers retourneront à l'asile ou dans les cliniques psychiatriques privées... L'enjeu de cette lutte est donc de taille.

PSYGAME  
(Gr. Pierre-Besnard)

Une coordination nationale, regroupant plus de 25 hôpitaux de toute la France, s'est tenue à Villejuif le 5 mars 1987. Elle a voté une plate-forme revendicative commune à toutes les délégations d'hôpitaux présentes et unitaires (C.F.D.T., C.G.T., F.O.).

Cette coordination se réunira de nouveau le 3 avril 1987, à 10 h, au C.H.S. de Villejuif (Val-de-Marne).

## Que sont donc nos 8 mars devenus ?

UNE centaine de personnes se sont regroupées samedi 7 mars à 15 h 30 sur la place de Saint-Germain-des-Prés à l'occasion de la journée internationale des femmes. Il faut bien dire qu'il n'y eut pas cette année une grande publicité faite autour du 8 mars, les femmes ayant surtout mis sur toutes les animations faites autour de cette journée à la Maison des femmes. Sous le signe du 8 mars : tête de la solidarité internationale entre les femmes, devaient avoir lieu des danses et chants des femmes de tous les pays représentés à la Maison des femmes, mais ceux-ci n'eurent pas lieu bien que l'on ait pu voir dans la rue quelques costumes colorés.

Dans le vent froid, furent entonnés des chants du mouvement ouvrier et des chants de femmes, mais bien peu de personnes étrangères à la Maison des femmes se mêlèrent à l'animation. Ce n'est pas sans déplaisir que nous voyons, d'année en année, cette journée se transformer en un rituel symbolique symptomatique des temps actuels. La mémoire se perd, petit à petit les droits sont grignotés. Sans doute est-ce prioritaire que d'organiser des manifestations touchant des thèmes plus concrets et actuels, mais il n'en reste pas moins vrai que la mobilisation du 8 mars constituait le baromètre de l'état du mouvement des femmes.

Après la désertion croissante de la Maison des femmes depuis 1981, la suppression du ministère des Droits de la femme (et de ses subventions par voie de conséquence), l'extinction de nombreux journaux, revues et lieux de femmes, la Maison des femmes de Paris n'est-elle pas à son tour menacée de disparition ? Il nous reste le terrain des luttes bien sûr, mais malheureusement tout va de pair et le bilan y est aussi celui de la « reculade ». Tout cela peut nous faire poser la question : mais jusqu'où irons-nous ? Quoi qu'il en soit l'heure n'est pas à la désolation. Nous n'avons pas d'autre alternative que celle de lutter et de « garder le pessimisme pour des jours meilleurs », comme on dit !

NIKMO

## INSTITS

### Le tournant de la lutte

LES vacances de février auront-elles sonné le glas de l'action des instituteurs contre le statut des maîtres-directeurs ? La combativité manifestée sera-t-elle retombée au cours de ces deux semaines ?

Aujourd'hui, toutes les académies sont rentrées. Un peu partout dans les départements, des réunions se tiennent, appelées par les syndicats et par les coordinations. Leur fréquentation est très inégale selon les endroits. Les décisions de lutte également. Ainsi, dans le Maine-et-Loire, l'absence totale d'unité syndicale entretenue par le bureau du S.N.I. est toujours un frein pour la lutte. Si le nombre d'instits représentés à la coordination n'a pas diminué (un peu plus de 300), force est de constater le flottement qui existe devant le manque de perspectives au niveau national.

Incontestablement, deux éléments, au niveau national, sont déterminants : la réunion du bureau national du S.N.I. le 2 mars et la réunion de la coordination nationale le 14 mars.

Pour ce qui est du bureau national du S.N.I., la décision est d'une limpidité déconcertante : c'est l'enterrement du mouvement. La direction U.I.D. (socialisante) a en effet appelé à des manifs régionales, à une journée portes ouvertes des écoles et à un rassemblement national le... 17 mai ! Pourquoi pas le 31 juillet ?

### Quelle action au niveau national ?

C'est la consternation chez nombre de syndiqués du S.N.I. qui, même s'ils n'étaient pas près à s'inscrire dans des actions dures (grève illimitée par exemple), trouvent quand même que Barbarant (secrétaire du S.N.I.) a placé la barre plutôt au ras du sol. La tendance U.A. (proche du P.C.F.) proposait des grèves tournantes par académie et L'Ecole émancipée a présenté une motion appelant à la grève générale reconductible à partir du 12 mars.

Une chose est certaine : la direction du S.N.I. a pris aujourd'hui la décision inique de

briser un mouvement d'une ampleur rarement vue chez les enseignants du primaire. Elections internes au S.N.I. obligent, sans aucun doute. La 2<sup>e</sup> échéance capitale devient donc la réunion de la coordination nationale. Elle reste aujourd'hui le seul élément pour dynamiser et coordonner une action au niveau national, seule capable de faire plier Monroy.

Pour autant, aura-t-elle assez de force pour ne pas se lancer dans une action ultra-minoritaire, c'est-à-dire aujourd'hui suicidaire ? Il faudra un pointage serré des mandats présentés, puis des votes sur les propositions de lutte pour avoir une idée précise de la représentativité des départements présents le 14 mars à Paris, afin de s'engager dans une action qui corresponde réellement à quelque chose, qui s'appuie véritablement sur une partie importante des instituteurs et non sur une poignée de militants isolés dans leurs écoles. L'enjeu de cette coordination est donc énorme, face à la démission de la direction du S.N.I.

PATRICK (Gr. d'Angers)

## en bref...en bref...

• La C.N.T.-A.I.T. organise une fête pour le « Combat syndicaliste » dimanche 22 mars 1987 à 15 h. Au programme : Germinal Pica, Louis Capart, buffet, table de presse... C.N.T.-A.I.T., 33, rue des Vignoles, 75020 Paris (M<sup>o</sup> Avron ou Buzenval).

• Les lycéens de la C.L.E.A. tiennent une permanence tous les samedis de 14 h à 16 h au local « La Rue », 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris. Pour tous contacts : C.L.E.A., 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• L'Internationale des résistants à la guerre organise du 26 juillet au 2 août, en Irlande, un camping afin notamment de développer une stratégie féministe de démilitarisation. Les inscriptions sont prises jusqu'à fin avril. Pour infos : Objectives de conscience, B.P. 127, 50104 Cherbourg.

• Philippe Aizpurua, objecteur insoumis, passera en procès le 17 mars à 13 h devant la 16<sup>e</sup> chambre correctionnelle, en défense libre. Les télégrammes de soutien sont à envoyer à M. Kessus, Palais de justice de Paris, 16<sup>e</sup> chambre, 75001 Paris. Pour infos et soutien financier : C.S.R., 145, rue Amelot, 75011 Paris (répondeur antimilitariste : [16.1] 43.03.52.03).



# Un S.I.D.A. peut en cacher un autre

**C**ENT mille cas de S.I.D.A. dans le monde, auxquels s'ajoutent environ dix millions de porteurs. Il serait vain et dangereux d'ignorer ou de nier l'ampleur de l'épidémie. Jamais l'information et les incitations à la prévention n'ont circulé aussi rapidement au sujet d'une maladie sexuellement transmissible. Mais en marge de l'information, de la prévention et de la recherche se développe, dans le monde entier, une campagne revancharde de puritains, de tenants de la « punition divine », de brailleurs aux discours fascistes parfois teintés de nazisme... Attention : un S.I.D.A. peut en cacher un autre !

## S.I.D.A. maladie

Après bien des informations contradictoires, vacillant entre le triomphalisme et l'alarmisme, les chercheurs semblent être parvenus à identifier précisément les différents types d'affection, les risques qu'elles comportent et leur mode de transmission. Le S.I.D.A. en tant que tel n'est pas une maladie, mais la forme la plus grave d'un virus apparü il y a six ans : le H.I.V. (*Human Immuno Deficiency Virus*).

Les personnes contaminées forment trois catégories. Tout d'abord les porteurs sains, qui représentent de 50 à 70%. De 10 à 30% d'entre eux sont susceptibles de contracter le S.I.D.A. au cours des quatre années à suivre. On ignore si les porteurs sains risquent de développer d'autres formes de maladies ultérieurement. La seule certitude est qu'un porteur sain peut contaminer un partenaire sexuel.

La seconde forme de H.I.V. est l'A.R.C., entendez *Aides Related Complex*. Le virus se manifeste par des symptômes de fatigue, nausées, diarrhées et autres, sans forcément déboucher sur le S.I.D.A. Quant au syndrome immuno-déficitaire acquis (S.I.D.A.), il se manifeste par une telle faiblesse de l'organisme que le malade ne résiste pas à des affections habituellement bénignes. La France compte actuel-

lement entre 1 200 et 1 500 cas de S.I.D.A. et les porteurs sains sont estimés à 150 000.

Le S.I.D.A., ou plutôt le H.I.V., n'est transmissible que par les rapports sexuels et le sang, et non par la salive ou les piqûres de moustiques comme on l'a laissé croire. Les populations les plus touchées sont actuellement les homosexuels et les toxicomanes. Mais la maladie se répand aussi parmi les hétérosexuels, voire les enfants. Les porteurs sains (hommes ou femmes) courent le risque de mettre au monde des enfants atteints, qui, dans 50% des cas, ne survivent pas à la maladie. En l'absence de tout vaccin, la protection la plus efficace semble être le préservatif.

## Sidanoïa

Si l'information en matière de S.I.D.A. a si bien circulé, c'est de toute évidence parce que le sujet était... osera-t-on dire, porteur. Une maladie qui allie le sexe et la mort ; qui, dans un premier temps, ne semble viser que les marginaux homosexuels et drogués (*Libération* a été le premier quotidien à consacrer sa une au S.I.D.A., il y a trois ans, en titrant : « *Le nouveau cancer gay* »), et qui s'étend progressivement à toutes les couches de la population : de quoi hésiter devant une aventure, de quoi surtout se précipiter sur tout canard parlant du S.I.D.A. L'« Information » a d'ailleurs prouvé qu'elle pouvait être un porteur particulièrement malsain, à propos de Thierry Le Luron et d'Adjani (1).

La France n'a pas — encore ? — connu le véritable délire qui s'est emparé des Etats-Unis après la mort de Rock Hudson. Les ligues de vertus et les réactionnaires de tout poil se sont abattus sur les « dépravés » comme le S.I.D.A. dans les quartiers « gays », et ont lancé une virulente campagne sur le thème de l'ordre moral et de la punition divine... Le délire n'est malheureusement pas resté d'ordre verbal : des malades du S.I.D.A. ont été licenciés de leurs entreprises, des



enfants exclus des écoles... Pour endiguer la panique, Reagan a demandé au Dr' Everet Koop, la plus haute autorité médicale du pays, de rédiger un rapport sur le S.I.D.A.

Le ton de ce rapport, qui se veut neutre, reprend en fait le discours de l'ordre moral : « *Les adolescentes célibataires ont été prévenues qu'elles pouvaient devenir enceintes et attraper une maladie sexuellement transmissible à la suite d'un seul rapport sexuel. On leur a conseillé de dire non à la drogue ! C'est en refusant le sexe et la drogue qu'elles peuvent éviter le S.I.D.A. qui peut les tuer.* » (2) Sex and drug... Malheureusement, le S.I.D.A. n'est pas transmissible par le rock'n'roll.

## Sidaracisme

D'autres pays ont été atteints du syndrome de la « sidanoïa », sous des formes parfois plus graves : l'Angleterre s'est permis de refuser l'accès de son territoire aux porteurs du S.I.D.A. L'Allemagne de l'Est envisage la « solution » (1) de tatouer les malades, afin de permettre à leurs partenaires de les identifier. Le tatouage sera-t-il rose ou jaune ?

En France, l'Etat soucieux de notre santé a déclaré le S.I.D.A. « cause nationale ». Entre autres mesures, Michèle Barzach a autorisé la publicité pour les préservatifs, la vente libre des seringues et propose un dépistage pré-nuptial obligatoire. Un « contrôle aux frontières » n'est pas exclu. C'est Le Pen qui va être content, lui qui — qui l'eut cru ? — tient les immigrés pour partiellement responsables de la propagation du S.I.D.A. en France... A propos, Hitler (dans *Mein Kampf*) accusait les juifs de propager les maladies sexuellement transmissibles...

Mais revenons aux deux premières mesures de Barzach. Mettre les seringues en vente libre pour éviter que les toxicos ne se contaminent en utilisant une seringue pour dix ? Certes. La dernière fois que ce projet avait été soumis à l'Assemblée nationale, certains députés de droite y avaient vu une incitation à la drogue. Dans la même optique, la vente libre des couteaux de cuisine... n'est-elle pas une incitation au meurtre ? Mais ce même gouvernement, qui prétend protéger les drogués, envisage aussi de les foutre en taule. Ainsi, un toxicomane portant sa propre seringue sur lui risquera, en cas de contrôle de flics, de se retrouver en prison. Où, justement, le S.I.D.A. se propage à vitesse grand V. Merci Barzach, merci Chalandon !

Quant au test pré-nuptial obligatoire, il est aussi inutile qu'inquiétant : théoriquement, il est censé mettre le jeune couple en garde contre la naissance d'un enfant si l'un

des parents est porteur. Gag : 150 000 enfants naissent en dehors du mariage chaque année. En revanche, il s'agit d'un premier pas vers un flitage systématisé des malades.

## S.I.D.A. politique

Interdiction de pénétrer sur le territoire, exclusion du travail, contrôles obligatoires, voire tatouage discriminatoire... Face à un danger réel, les autorités étatiques tiennent toutes peu ou prou un discours aussi répressif qu'inefficace. Même la forme extrême de fascisme médical, à savoir contrôle de toute la population et identification indélébile des porteurs du S.I.D.A., ne servirait pas à grand chose, à moins de le renouveler presque quotidiennement (le test de dépistage ne fonctionnant pas pour les personnes récemment contaminées).

Pourtant, il faut tenter d'enrayer, le plus vite possible, cette maladie qui peut prendre les dimensions d'une catastrophe mondiale (le pire exemple étant actuellement l'Afrique où, faute d'information et de soins, on craint une véritable hécatombe). En attendant le vaccin, prévu pour dans cinq ans, mais qui ne sera d'aucun secours pour les personnes d'ores et déjà contaminées, la seule attitude responsable est bien une plus grande prudence sur le plan sexuel. Prudence qui ne passe pas obligatoirement par la chasteté, mais par l'utilisation de ces fameux préservatifs que l'on espérait bien avoir relégués aux oubliettes. Cette contrainte vaut sans doute mieux que la quasi impossibilité d'avoir des enfants, voire la longue agonie des malades du S.I.D.A.

S'informer, subir les tests de dépistage, prendre les mesures nécessaires pour éviter d'être contaminé et de contaminer : cette attitude a déjà été adoptée par la plupart des homosexuels, et les informations sur la maladie circulent suffisamment bien pour que la population, en particulier « à haut risque », fasse de même. Le S.I.D.A., c'est grave, et on le sait. On sait aussi comment s'en préserver. Alors défenseurs de l'ordre moral, de la monogamie et de la chasteté, pourfendeurs de drogués et de « pédés », puritains plus ou moins fascistes, à votre tour de faire preuve de pudeur : vos gueules !

Pascale CHOISY

(1) C'est l'*hebdomadaire Minute* qui a lancé la rumeur du S.I.D.A. d'Isabelle Adjani, dans un numéro de juin 1985. Dans ce torchon consacré au « botin mondain des drogués », on lisait en toute lettre : « Sans parler d'une célèbre jeune actrice actuellement hospitalisée pour avoir contracté le syndrome immuno-déficitaire acquis suite à une injection d'héroïne. Pour elle aussi, l'été sera meurtrier ». No comment.

(2) En italique dans le texte.

## NOUVELLES DU FRONT

• Un groupe de jeunes objecteurs de conscience propose de regrouper à l'échelon mondial les objecteurs qui pratiquent l'esperanto. Leur adresse : Grupo por la Koscienobjetado, Joventut Catalana d'Esperanto, Apartat de Correus 290, 08200 Sabadell, Espagne.

• Seulement 25 milliards de francs de commande d'armement pour 1986. Une misère, pour les marchands de canons qui se souviennent de 1984 — année record — et de ses 61,8 milliards. Période de vaches maigres pour les commerçants en mort subite ? Heureusement, il y a encore le conflit Iran-Irak. Ça c'est des clients sérieux !

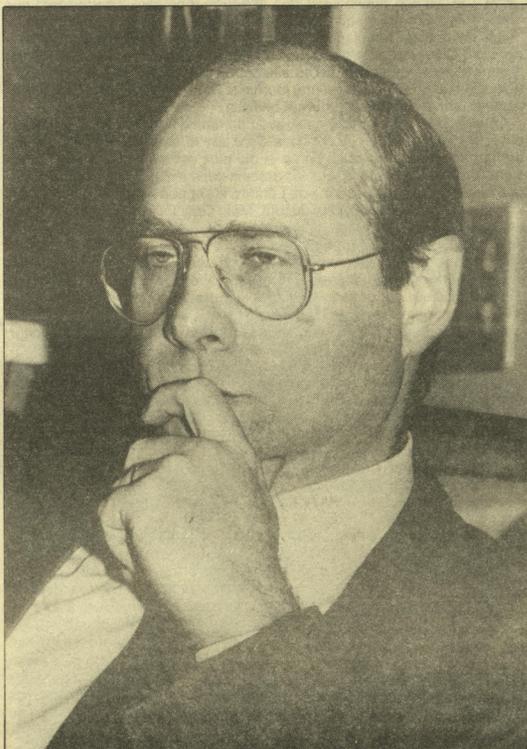
• Paris occupé... par 3 500 C.R.S., gendarmes et policiers. L'armée est aux frontières et dans les aéroports. Les médias utilisent un vocabulaire guerrier. Contrôles d'identité, fouilles, patrouilles armées... on se sent en sécurité. La sécurité des otages ! A quand le port obligatoire de la cible ?

• Vingt-cinq membres de l'opposition démocratique hongroise ont rendu publique une déclaration de soutien à Zsolt Keszthely, premier objecteur politique hongrois. Il a été arrêté car il refuse de servir dans une armée qui pourrait prendre part à des opérations comme l'écrasement du Printemps de Prague.

• Pasqua s'est mis à table : « *La démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'Etat* ». Il a aussi précisé : « *Je ne veux pas que l'on mette le nez dans la façon dont fonctionne la D.S.T.* ». Pas de danger, on a l'odorat trop délicat !

• François Doutrelau, habitant Toulouse, objecteur insoumis condamné à 1 an de prison ferme par défaut, a été arrêté en partance pour l'étranger par la Police de l'air et des frontières. Incarcéré à Pontoise, il a finalement été libéré sous contrôle judiciaire dans l'attente d'un nouveau procès. A suivre...

• Six objecteurs de conscience yougoslaves ont reçu fin février de nouvelles convocations pour le service militaire, alors qu'ils ont déjà passé plusieurs années en prison à cause de leur refus (4 ans de prison pour trois d'entre eux). Il s'agit de A. et I. Bergaver, P. Jezernik, J. Cehel, B. Miglic et R. Valenta, qui risquent donc de nouvelles peines de prison encore plus lourdes. Les deux groupes pacifistes de Ljubljana en appellent à la solidarité internationale pour la libération de ces personnes et pour que les gens expriment aux autorités yougoslaves leurs opinions sur la question de l'objection de conscience. Ecrire à l'ambassade de la R.S.F. de Yougoslavie, 54, rue de la Faisanderie, 75016 Paris ; ou à la présidence de la R.S.F. de Yougoslavie, Tredsednisto S.F.R.J., Palaca Federacije, 11000 Beograd, Yougoslavie (envoyer une copie à Iztok, B.P. 16109, 75422 Paris cedex 09).



Il y a même un M. S.I.D.A., il s'appelle Alain Pompidou.



## Radios libres, un enjeu !

LA C.N.C.L. va mettre fin à l'anarchie, ouf ! Nous n'avons pas eu la chance d'être présents au M.I.D.E.M. qui s'est tenu mardi 27 janvier à Cannes et où, M. Gabriel de Broglie, président de la C.N.C.L., s'est adressé aux journalistes et radiodiffuseurs pour leur annoncer « le coup d'envoi » d'une reprise en main de la bande F.M. par ses bons soins. Sa façon pour stigmatiser « le désordre et l'anarchie, observés dans les grandes villes », nous aurait sûrement émus !

### La C.N.C.L. entre en piste

La volonté de la C.N.C.L. de s'attaquer à « l'un des maux les plus graves de la F.M. », la course à la puissance, aurait pu lui valoir des applaudissements si... il n'avait pas été rajouté des choses aussi déplaisantes que : « il y aura forcément des sacrifices... ». Des saisis ? « Le procédé sans doute est peu sympathique, mais... ». Trêve de civilité, il a été annoncé qu'il serait procédé à un appel de candidatures, tiens, tiens... Il y a peu un technicien de la C.N.C.L. nous appelait pour avoir quelques renseignements sur Radio-Libertaire. L'homme était courtois, nous le fûmes donc, mais tout de même cela fait près de six ans que les mêmes choses leur sont rappelés — organisation quand tu nous tiens !

Nous avons tenté d'en savoir plus sur cette affaire de candidature. Oh surprise ! les inscriptions doivent être closes le 15 mars et pourtant aucune radio (à notre connaissance) n'avait reçu la moindre indication, et à la question : comptez-vous informer toutes les radios ?, il nous fut répondu : « Vous savez il y en a tant et tant... nous ferons paraître un communiqué dans la presse ». C'est charmant entre copains, et à la sauveur.

Pratiquement, aucune échéance n'est plus donnée, les velléités de M. de Broglie, un brin fanfaron, dépassent vraisemblablement les capacités de cette C.N.C.L. à se mettre en branle rapidement.

Concrètement il est maintenant annoncé qu'il faut attendre la publi-

cation du fameux communiqué dans la presse et que dès cet instant les radios pourront venir retirer un dossier à la C.N.C.L. et qu'elles auront un mois pour l'y déposer, dûment remplis. Au train où vont les choses, ça devrait nous mener dans le courant du printemps et les représailles (s'il doit y en avoir) dans le courant de l'été...

### La C.N.C.L. a des exigences

Les critères redéfinis par la C.N.C.L. en matière de radiodiffu-

sion ne sont pas sans rappeler ceux qu'avait mis en avant la funeste Haute Autorité, comme quoi, l'on peut être de « bords » différents et énoncer les mêmes lieux communs sans jamais tenir parole. Promotion de la chanson française (voir dans le précédent M.L. ce que l'on peut en penser), halte à la course à la puissance et redéfinition d'un seuil (la Haute Autorité faisait état de 500 W maximum... la

grande ouverture d'esprit). Inutile d'échafauder ici les mille et une hypothèses possibles sur l'avenir de la bande F.M. et des radios libres, chacun va déposer son dossier aux pieds de cette auguste autorité et attendre le docte jugement en serrant les fesses. Le moins que nous puissions espérer, c'est que ce qui reste de libre sur la bande F.M. soit prêt à sortir de cette molle attitude, aidé en cela par leurs auditeurs.

magique mais abscon de la radiodiffusion. Le monopole a été brisé, c'est ce qui dérange. Les libéraux devraient pourtant savoir que la richesse c'est la diversité, mais nous ne parlons



Les gogos de l'année 1986 !

tion ne sont pas sans rappeler ceux qu'avait mis en avant la funeste Haute Autorité, comme quoi, l'on peut être de « bords » différents et énoncer les mêmes lieux communs sans jamais tenir parole.

Promotion de la chanson française (voir dans le précédent M.L. ce que l'on peut en penser), halte à la course à la puissance et redéfinition d'un seuil (la Haute Autorité faisait état de 500 W maximum... la

### Services publics...

La « R.P.R.isation » de la bande F.M. n'aura pas lieu pour peu qu'on la défende, et ce, contrairement au service public, qui était censé être à nous et dont on vient bien de voir à qui il appartenait. Le P.A.F. (paysage audiovisuel français) — nom à faire frémir le sieur Pauwels —, vient de subir un lifting qui pour être une dénationalisation n'en est pas moins une concentration des outils médiatiques dans les mains d'un seul parti et le renforcement du monopole qu'exerce le papyvotre et ex-chasseur de juifs Robert Hersant.

Service public, curieuse appellation, toujours soumis aux caprices des gouvernements, privatisé, nationalisé et inversement, au nom du peuple, le « on » ou le « nous », autant de chimères qui donnent un cadre au consensus social. Une télé publique que le public n'a pas jugé bon de défendre car elle ne l'intéresse pas et qu'il est prêt à toutes les aventures par lassitude. L'abandon du titre de « radio libre » pour celui de « radio locale privée » est lourd de symbole et illustre bien ce phénomène. Les radios thématiques (celles qui s'adressent à une communauté culturelle, linguistique), les radios de quartier, les radios associatives, les radios libres justement, sont mille fois plus publiques que les prétendues chaînes publiques.

On a pu entendre : « ceci est ma radio », comme on entendra peut-être : « ceci est ma télé (lorsqu'il y aura des télévisions libres !), mais on a jamais entendu : « T.F.1 c'est ma

pas de la même chose, l'intérêt et le plaisir du fameux public doivent s'effacer devant la raison d'Etat (là où s'arrête la démocratie, dixit Pasqua), et embrasser les pieds du sacro-saint Capital. Le contrôle idéologique des médias par les publicitaires est une nécessité du Capital pour écouler ses marchandises.

Ce qu'on fait les socialistes en 1984, en légalisant la publicité sur les radios libres (qui devenaient officiellement locales et privées), n'était rien d'autre qu'une reprise en main de l'Etat, par le canal de l'argent, d'un outil de communication qu'il ne contrôlait pas. Ce qui n'était pas étonnant, mai 1981 ce n'était pas la révolution et le décret ne venait qu'avaliser, tout en l'encourageant, un processus déjà enclenché et inévitable.

### Plus qu'un média

« Ce qui reste aujourd'hui des radios libres est une perle sacrée, qu'il appartient à son public de défendre. Les récents événements qui ont secoué, même timidement, la société française ont révélé deux choses. D'une part, que certains n'avaient rien compris à la radio libre : elle n'est pas un simple média mais bien plus. Pas seulement observateur mais aussi acteur, c'est la seconde révélation de ces derniers mois.

Des radios, Radio-Libertaire en particulier, se sont inscrites pleinement dans le mouvement social, rendant compte mais aussi devenant un élément agissant dans les événements. Paliant les lourdeurs de la presse écrite, les radios ont donné un relais médiatique idéal aux luttes. C'est bel et bien ce qu'il convient d'avoir en tête pour l'avenir, car si le quotidien n'est pas fait que de luttes, l'avenir lui passe par les luttes et les radios libres en sont un des atouts.

Pour Radio-Libertaire  
BRUNO

## CORSE

### F.R.3 au pas !

Si le service public subit des attaques répétées, il est normal que F.R.3-Corse ne soit pas épargné ! Si toutes les directions régionales ont été remplacées, pourquoi Sampiero Sanguinetti (directeur de F.R.3-Corse) y aurait-il échappé ? Hormis le fait qu'il est encore permis de tenter de se défendre quand ailleurs on capitule un peu facilement, il faut dire que F.R.3-Corse et son journal d'information *Corsica Sera* représentent plus qu'un simple journal télévisé.

*Corsica Sera* est très apprécié, avec un taux d'écoute très fort en particulier à l'intérieur de l'île. *Corsica Sera* est le seul journal télévisé qui prenne en compte la réalité corse et qui plus est dans toutes ses dimensions, donnant la parole à tous les acteurs sans exclusive. Le rapport Pasqua au Sénat, les accusations de Léotard n'ont pas été dirigés contre des journalistes nationalistes. Pas du tout. Mais dans un pays que l'on a maintenu autoritairement dans l'aliénation, celui qui retranscrit la réalité devient pour le pouvoir un agitateur.

L'équipe de F.R.3-Corse est une équipe consciencieuse, compétente, elle fonctionne d'ailleurs avec une grande liberté d'action qui fait dire à ses journalistes, qui ont travaillé dans d'autres stations, qu'ils vivent un rêve par rapport au reste de la profession. Il y a un conflit social, on donne la parole aux salariés. Il y a un problème culturel, politique, écologique, on réunit les éléments d'un dossier. C'est cela même qui fait peur.

La classe politique corse a demandé en janvier, lors de son entrevue avec Chirac et Pasqua, que des mesures soient prises. Première mesure : dissolution du Mouvement corse pour l'autodétermination (M.C.A.). Deuxième mesure : limogeage politique de Sampiero Sanguinetti, directeur de F.R.3-Corse. Un vaste mouvement de solidarité s'est mis en place avec le personnel de *Corsica Sera*. Plus de dix mille signatures ont été rassemblées en une semaine (pour une population de 250 000 habitants), et tandis que les rassemblements se succèdent, le nouveau directeur et un rédacteur en chef débarquent en Corse sous la protection de la police.

A noter, dans la campagne de soutien, la timidité des organisations françaises qui pensent dans leur for intérieur que les journalistes de F.R.3 en faisaient un peu trop. Est-ce l'intérêt du P.C., du P.S., de la C.G.T. et de la C.F.D.T. que les consciences évoluent en profondeur en Corse ? Il y a eu quelques tergiversations pour qu'ils participent à la manifestation du 7 mars et leur revient d'avoir refusé d'organiser une journée de grève générale « *Isula Morta* ». Mais en fait, que représentent-ils réellement ? De plus en plus, ces organisations se réduisent à de simples appareils. L'information et le droit à l'expression sont des biens trop précieux pour qu'on les laisse dilapider sans réagir. Il va falloir beaucoup plus d'effort de la part de l'Etat pour que l'équipe de F.R.3-Corse se mette à garder-à-vous.

Fred ANTONI (Ajaccio)

## Quand les représentants du patronat dirigent les congrès ouvriers

ASE vouloir plus royaliste que le roi, on perd souvent la tête. C'est ce qui arrive aux dirigeants de la Fédération générale de la métallurgie et des mines. Si la F.G.M.N. est la plus importante fédération de la C.F.D.T., son bureau fédéral veut en faire la plus moderniste ; plus moderniste encore que le gourou Edmond Maire.

Après avoir lancé le projet de coproduire un film sur l'aménagement du temps de travail avec l'U.I.M.M., branche du C.N.P.F. pour la métallurgie, le bureau fédéral fait un pas de plus dans la collaboration avec le patronat. A son congrès, qui se tiendra en novembre prochain à Angers, la direction de la F.G.M.M. invite afin d'animer les débats Jacques Delors pour la politique européenne, et Pierre Guillen pour l'économie.

Inutile de présenter Delors. On peut juste remarquer que l'indépendance de la C.F.D.T. envers les partis politiques est en bonne voie. Pour le « camarade » Pierre Guillen, il faut préciser que ce dernier est le représentant de l'U.I.M.M. donc du C.N.P.F.

Déjà il y a de quoi s'étonner de la présence de ce genre d'individu à un congrès de syndicat ouvrier, de quoi s'inquiéter s'il est invité pour animer des débats. Mais lorsqu'on sait que ce débat portera justement sur « l'adaptation du syndicalisme », on devine la conclusion que veut y apporter le bureau fédéral en les y invitant.

Bref, cette invitation est partie et on attend la réponse du C.N.P.F. A aucun moment la base n'a été consultée. Aux militants des boîtes d'expliquer aux travailleurs les aberrations de leurs dirigeants. A l'heure où le débat sur l'adaptation du syndicalisme pose de graves problèmes de conscience, la chose ne paraît pas aisée. Elle ne se fera pas sans de sérieux grincements dans les rouages. Les débats précongrès risquent d'être chauds... Affaire à suivre.

Gr FRESNES-ANTONY.

**S**E retrouver devant un tribunal est une étape inévitable dans le parcours du réfractaire à l'armée. C'est pour le moins discutable, mais c'est la loi actuellement. Comme des dizaines d'autres objecteurs de conscience, j'ai donc délibérément choisi d'encourir les foudres de la justice (celle-là qui traque les réfractaires et laisse courir les voltigeurs) en m'insoumettant au service civil, qu'on me proposait gentiment d'effectuer en échange du service militaire qui me rebutait.

Je passerais donc en procès le mercredi 25 mars, devant la 4<sup>e</sup> chambre correctionnelle du Tribunal de Pontoise, pour l'infâme délit « d'insoumission en temps de paix ».

**Y aller ou pas ?**

En 1981, je me retrouve confronté au délicat problème du Service national. Auparavant, j'avais fait mes « trois jours », histoire de voir au moins une fois une caserne de l'intérieur... N'y allez pas, c'est nul ! D'abord tenté par l'insoumission pure et simple, je décide après mûres réflexions de demander le statut d'objecteur de conscience. En effet, la perspective d'être condamné à deux ans de taule ou bien à me résigner à vivre déguisé en courant d'air n'a rien de très folichon...

Je rédige donc une belle lettre dans laquelle je me déclare opposé à l'usage des armes (j'ai jamais pu saquer les chasseurs). Les z'autorités militaires me répondent que mon argumentation manque de précision. Je reprends la plume et ponds une lettre de trois pages où j'explique ma démarche, mon refus de préparer la guerre, de me rendre complice de la militarisation, etc., et je conclus par un bras d'honneur du genre : « Vous m'accordez donc le statut d'objecteur de conscience puisque je n'ai développé, comme vous l'exigez, que des arguments philosophiques et que je n'ai écrit à aucun moment que l'armée est le bourreau du peuple dans n'importe quel pays et sous n'importe quel régime. ». Sens de l'humour des législateurs de conscience ou, plus certainement, chambardement d'après la victoire socialiste ? En tout cas le statut m'est accordé sans autre péripéties.

Je reçois alors une longue liste d'affectations possibles : associations culturelles, aide aux personnes âgées, alphabétisation des travailleurs immigrés, etc. Après examen, je réponds qu'aucune de ces propositions ne me paraît véritablement d'utilité collective, puisque toutes ces associations œuvrent pour atténuer les conséquences du mal sans s'attaquer à ses racines, c'est-à-dire au

système lui-même. J'ajoute que, de toute façon, tant que des réfractaires seront poursuivis, tant que des insoumis seront emprisonnés et tant que le service civil sera de durée double à celui du service armé, je ne rejoindrai pas d'affectation, quelle qu'elle soit.

**Refuser le service civil...**

Là-dessus, je ne m'occupe plus de cette affaire, attendant la suite des événements. Mes activités de militant anarchiste m'amènent à visiter plusieurs commissariats, je suis même jugé et condamné pour bombages en faveur de Radio-Libertaire sans qu'à aucun moment on ne me rappelle que je ne suis pas « en règle », puisque je « dois » toujours un an de ma vie à la société. Jusqu'en 1986, où je suis arrêté lors d'un contrôle de routine à Paris : menottes, pignon, juge d'instruction, inculpation... Prétendant qu'on ne me trouvait pas, un avis de recherche avait été lancé contre moi. Pourtant je ne me suis jamais caché, ce n'est pas dans mon tempérament, au contraire ! Mon domicile était connu et mes activités politiques et syndicales absolument pas clandestines... Faut croire qu'il y a du mou dans l'Etat policier, des fois !

Pourquoi avoir demandé le statut d'objecteur pour ensuite m'insoumettre au service civil ? Voilà une question que ne manquera pas de me poser le tribunal... Je considère logique d'utiliser ce qui a été gagné par la lutte. Le statut a été arraché après un combat qui a duré des années et qui marque un recul de l'Etat devant les antimilitaristes. De plus, certains ont payé très cher cette victoire, comme Louis Lecoin ou tous ceux qui ont goûté au cachot... Mais est-ce une raison suffisante pour abandonner la bataille antimilitariste ? Doit-on en rester là ? Sûrement pas !

Le statut d'objecteur a considérablement évolué depuis sa promulgation en 1963. Le gouvernement socialiste l'a refondu, proposant un service « à la carte » pour neutraliser la contestation antimilitariste : affectations « cool », proches du domicile, etc. Le service civil fait à présent le bonheur des « objecteurs par convenance », ceux qui demandent le statut et acceptent de faire deux ans dans une petite association sympa ou une radio locale, plutôt que d'aller crapahuter derrière un adjudant alcoolo... (1) Mais où est passé l'antimilitarisme dans ces T.U.C. déguisés ? Le service civil est devenu un embrigadement sans douleur, une autre méthode de normalisation... Très peu pour moi !



# Va mourir l'armée



**...c'est encore objecter !**

Comment pourrais-je accepter de faire vingt-quatre mois et admettre ainsi la brimade pour délit d'opinion que représente cette durée double ? Comment pourrais-je accepter de taire mes convictions politiques, de cesser toute activité militante deux ans durant puisque cela est rigoureusement interdit aux objecteurs de conscience affectés ? Et cela justement au nom de mes convictions antimilitaristes ! Comment pourrais-je tolérer de travailler pendant deux ans pour un salaire ridicule et ne pas pouvoir me défendre syndicalement (ce qui constitue une entorse surprenante au droit du travail) ? Faut être sérieux !

La possibilité même de faire mon service national dans une association me semble parfaitement aberrante ! Si je fais un bout de chemin avec une association qui aide les travailleurs immigrés, qui combats la torture ou qui défends les droits de l'homme, c'est parce que je l'ai choisi, parce que je pense que ça peut faire avancer la bataille libertaire que je mène quotidiennement dans un contexte précis. Le principe même d'association est remis en cause dès que l'adhésion est obligatoire puisque soumise à un ordre de route ! Le droit de rejoindre ou de quitter une association à n'importe quel moment, selon sa volonté, n'existe plus pour l'objecteur en affectation !

Il faut savoir aussi que, bien qu'il l'ai refusé, l'armée ne lâche pas celui qui fait son service civil. Restant « assujéti à la Défense », l'objecteur affecté est sous surveillance militaire et, au moindre faux pas, se voit retirer son statut. Avec, aussi sec, un aller simple pour la caserne la plus proche ! Certains organismes utilisent les objecteurs de conscience comme une main-d'œuvre gratuite, allant parfois jusqu'à licencier des salariés pour leur « faire de la place »... On le voit, la lutte antimilitariste, libertaire, est totalement oubliée dans tout cela...

**Dire non à l'armée !**

L'Etat ne reconnaît l'objection de conscience que comme le refus personnel de porter les armes. Point final. Tout autre motif est refusé. Etre objecteur de conscience, c'est effectivement ce choix individuel mais, pour moi,

c'est aussi et surtout un refus total de toute forme de militarisation de la société ! C'est refuser la caserne, usine à décerveler la jeunesse, où l'alcoolisme est une preuve de virilité et où le racisme, le nationalisme, le machisme sont inoculés sous les crânes fraîchement tondu... C'est refuser cette école de la veulerie qui prépare le bidasse à devenir un mouton docile pour la tonte, qui fabrique de la graine de « braves gens », fermés à tout et témoins de rien afin que le système capitaliste ne soit pas menacé...

C'est refuser le commerce florissant des engins de mort, officiel ou sous le parka... C'est refuser la propagande militariste partout où elle se manifeste : dans les écoles et les bahuts où les militaires viennent régulièrement tapiner pour récupérer leurs futurs engagés (« L'armée te donne un métier ! », la belle arnaque pour des jeunes destinés aux guichets de l'A.N.P.E. !)... C'est dire non à la mainmise de l'armée sur les médias, comme sur F.R.3 par exemple, où une émission rock a été supprimée pour faire de la place au S.I.R.P.A., ou ce projet de radio locale que l'armée va bientôt concrétiser... C'est refuser le rôle de gardien de l'ordre établi que joue l'institution militaire, en intervenant lorsqu'un conflit social devient incontrôlable, hier en tirant sur les travailleurs, aujourd'hui en assurant le boulot à leur place !

C'est refuser que l'armée interviene contre ceux qui luttent pour casser l'oppression colonialiste... Souvenez-vous de Machoro et des autres, criblés de balles par les gendarmes mobiles, et des villages kanaks investis par les soldats ! C'est refuser les expéditions de maintien d'un ordre douteux aux quatre coins du monde et les conséquences qu'elles entraînent pour la population : les bombes dans Paris ne sont-elles pas le boomerang des interventions militaires françaises au Liban ?

C'est refuser les ordonnances de 1959 qui font de chaque individu un soldat en cas de « menaces », entendez par là en cas de mouvement populaire risquant de renverser le système... Le pays sous contrôle total de l'armée ! Et ceux qui organisent cette monstruosité sont les mêmes qui condamnent, la main sur le cœur, la normalisation décidée par Jaruzelski en Pologne !

L'objection de conscience ne peut donc pas être réduite à un

statut, se limiter à un service civil « pétainiste ».

C'est bien pour mes opinions que la justice me poursuit ! Si mon refus de l'armée s'était exprimé autrement, en me faisant réformer par exemple, comme le fait un jeune Français sur trois (un dossier médical bidon ou un tonton bien placé), tout serait resté dans l'ordre ! Les objecteurs insoumis sont réprimés pour les convictions qu'ils affirment en agissant ainsi, pas parce qu'ils n'ont pas fait un quelconque service national... Comme une dizaine d'entre eux l'ont très justement rappelé dans une déclaration collective à laquelle j'adhère sans restrictions, « le fait de ne pas faire un service civil ne nous empêche pas pour autant d'être des objecteurs. »

A l'heure où le ministre de la Défense s'inquiète du nombre croissant de demandes de statut d'objecteur de conscience, ces procès pour délit d'opinion doivent être l'occasion de prouver que l'antimilitarisme est toujours présent ! Beaucoup de jeunes ont compris un tas de choses sous les larmes de décembre 1986, et notamment que c'est la même logique cynique qui fait tirer sur les manifestants, expulser les immigrés, licencier les travailleurs et emprisonner les réfractaires ! Il y a là un terrain fertile pour semer la graine antimilitariste dans les esprits ! Les lycéens et étudiants matraqués seront bientôt appelés au service militaire... Iront-ils sans réfléchir où l'Etat leur demande ?

GIL DELISSE

(1) Je ne parle pas là, évidemment, des objecteurs de conscience qui, bien qu'en affectation, n'en font pas moins un travail antimilitariste, notamment en se solidarisant avec les insoumis.

Soutien mode d'emploi : envoyez lettres individuelles, pétitions, télégrammes au Tribunal de grande Instance de Pontoise à l'attention de monsieur le président de la 4<sup>e</sup> chambre correctionnelle (audience du 25 mars 1987, 13 h 30), 2, place Nicolas-Flamel, 95300 Pontoise. Exigez : la relaxe pour Gil Delisse et l'arrêt immédiat des poursuites contre les antimilitaristes pour délit d'opinion. Vous pouvez également téléphoner au tribunal : 34.20.40.40. Important : envoyez un double de tout témoignage de solidarité à Noir et Rouge, c/o « chez Félix », 65, rue Bichat, 75010 Paris. Ceci afin de constituer un dossier !

## NOUVELLE-CALÉDONIE

## A la veille du référendum

La situation en Kanaky n'est pas des plus florissantes (voir le Monde libertaire n°652). Les Kanaks attendent le résultat du débat parlementaire sur le scrutin d'autodétermination prévu pour avril 1987.

SELON les militants du F.L.N.K.S.-France, il n'y a pour le moment aucune mobilisation sur le terrain. Sauf lorsque les Caldoches, l'armée ou les gendarmes les agressent. Mais ce ne sont que des attitudes défensives, qui ne peuvent augurer une reprise locale de la part du Front.

Lors de son dernier congrès (Lifou, août 1986), le F.L.N.K.S. déclarait : « Le V<sup>e</sup> congrès décide que le F.L.N.K.S. ne participera à un référendum que s'il correspond à un scrutin d'autodétermination où seul le peuple kanak sera appelé à se prononcer ». Pons veut imposer l'idée que le scrutin ne portera que sur un statut d'autonomie. De plus, pourront voter ceux qui vivent depuis au moins trois ans en Nouvelle-Calédonie : ce qui assure la majorité aux colons. Cependant, le slogan « un homme, une voix », prôné par les colonialistes, aussi bien en métropole qu'en Kanaky, n'a plus cours. Le recul du gouvernement, si minime soit-il, tient compte de la pression internationale (1).

## Deux logiques s'affrontent

Le Front essaie de faire en sorte que le scrutin s'inscrive dans la voie de l'indépendance qu'il s'est tracé. Si le F.L.N.K.S. n'obtient pas satisfaction, tant sur le contenu que sur la composition de l'électorat, il est fort probable qu'il optera pour le boycott. D'ailleurs le F.L.N.K.S. a montré qu'il était ouvert à la négociation dans la mesure où il accepterait, à la limite, que la population

de souche puisse voter (les fameuses « victimes de l'histoire »).

Si l'option du boycott est retenue, l'alternative pour les Kanaks est un boycott passif ou actif. Il est clair que le boycott actif sera très difficile à tenir, voire impossible (cf. M.L. n°652). En revanche, le Front compte sur un soutien international s'il opte pour le boycott passif. Quoi qu'il en soit, suite au débat parlementaire, le Front devrait réunir soit un congrès extraordinaire, soit une convention nationale qui devra déterminer sa position par rapport au référendum et définir la stratégie à adopter.

De plus, il est envisagé un abandon de la gestion des régions. Il y a actuellement un débat en Kanaky sur l'opportunité de rester dans celles-ci. Il faut rappeler que le Front avait choisi d'accepter les régions, proposées par le plan Fabius-Pisani, afin d'œuvrer vers l'indépendance ; pensant pouvoir utiliser ces dernières afin de réaliser des projets de développement dans le cadre d'une économie d'auto-subsistance.

Or la loi Pons et le comportement de l'administration (voir tableau ci-dessous) font qu'elles ne peuvent pas fonctionner et très peu de projets voient le jour. Il faut savoir que, dans la logique de Pons, le référendum est un piège qui servirait à écraser le F.L.N.K.S. et ce à travers une légitimation électorale. En effet on ne peut le dissocier de la militarisation (6 000 militaires), des blocages administratifs, de la justice à deux vitesses, etc., que subissent les Kanaks.



Les Kanaks un enjeu politique

Le débat engagé par Lemoine (ancien secrétaire d'Etat aux D.O.M.-T.O.M. en 1984, dont le statut a servi de catalyseur aux événements de novembre 1984) sur le report du référendum est-il une solution ?

Soyons lucide, droite et gauche n'ont que faire des Kanaks. Cette levée de boucliers humaniste de la part de la gauche, déclenchée par Mitterrand, n'est due qu'aux aléas de la cohabitation. Accepter un report signifierait que le gouvernement recule encore une fois. Or la course à l'Elysée est déjà bien engagée et le problème fondamental pour Chirac est de montrer, et ce sur n'importe quel sujet, qu'il est capable de tenir tête à la gauche et

surtout au président. De plus, si le gouvernement pliait, le Front national augmenterait sa pression sur le R.P.R. ; le Premier ministre ne peut se le permettre.

Cette polémique ne s'inscrit que dans le cadre de la politique franco-française. Les Kanaks, ici, ne sont utilisés qu'à des fins politiciennes. Ce n'est pas par ce type de débats qu'on aboutira à l'indépendance kanak socialiste.

## Elargissons le soutien

Il faut essayer de développer des communautés d'intérêts de manière très concrète entre les couches de la population française et kanake. Le dernier congrès de l'I.F.A. a adopté une motion dans ce sens (2).

Actuellement, il existe une soixantaine de prisonniers politiques enfermés dans des camps et dans des conditions déplorables. Ils sont victimes de la répression au même titre que n'importe lequel d'entre nous a pu l'être lors de manifestation ou autre. Il existe en

métropole des comités de soutien aux gens victimes de la répression (par exemple celui qui s'est constitué après les violences policières pendant le mouvement étudiant et lycéen). Il serait intéressant que ces comités prennent en charge les prisonniers politiques kanaks, car ils sont victimes du même Etat et de la même police que nous, métropolitains.

Cela aurait un intérêt supplémentaire. En effet on pourrait aussi élargir le réseau de soutien au-delà des gens mobilisés sur cette lutte indépendantiste. Cela permettrait de faire pénétrer, concrètement, dans le tissu social la réalité coloniale qui se vit en Kanaky ; de même pour les insoumis, etc. On ne peut que regretter que les Kanaks ne puissent pas s'appuyer sur une solidarité plus conséquente en métropole.

NADINE

J.-C. (Gr. Sabate)

(1) Rappels que la France se trouve complètement discréditée dans le Pacifique sud, notamment à cause des essais nucléaires à Mururoa, de l'expulsion du consul australien de Nouméa, de l'affaire Greenpeace... et du fait que les pays du Forum du Pacifique ont tout fait pour que la France soit reconnue à l'O.N.U. comme étant une puissance coloniale.

(2) Internationale des fédérations anarchistes (novembre 1986) : « activer la solidarité internationale en recherchant la communauté d'intérêts entre les différents opprimés, et l'information directe soutenant les mouvements de masse... ».

## ERRATUM

Il fallait lire dans la présentation page 12 « cela commence à se relativiser de par le soutien international » et non « à se réaliser », en ce qui concerne l'alternative pour le F.L.N.K.S. entre boycott passif et boycott actif.

Le comité de rédaction

Opération	Inscrite pour...	Fonds propres	Emprunts	Situation
Adduction d'eau potable, côte est.	8 000 000 FCFP	800 000 FCFP	7 200 000 FCFP	Refus de prêt sous réserve de nouvelles opportunités.
Réparation d'équipements portuaires.	6 050 000	605 000	5 445 000	Prêt refusé. En attente.
Transversale côte est/côte ouest. Route Kone-Tiwaka.	430 000 000	15 000 000	135 000 000	Dossier bloqué.
Gros entretien pistes et locaux (aéroport).	5 000 000	500 000	4 500 000	Avis défavorable de la C.C.C.E. (1)
Construction de bâtiments.	37 000 000	3 700 000	33 300 000	Prêt refusé. En attente.
Acquisition de matériel.	3 300 000	330 000	2 970 000	Prêt refusé. En attente.
Construction de postes de soins.	15 500 000	1 550 000	13 950 000	Prêt accordé, mais convention non retournée.
Amélioration du réseau routier.	12 000 000	1 200 000	10 800 000	Région nord dessaisie du dossier malgré les accords entre Wibaux (2) et le Pt rég. nord.
Logements de santé.	32 000 000	4 800 000	27 200 000	Prêt accordé. Dossier d'appel d'offres établi, mais non lancé.
Terrain d'assiette du siège de la région.	5 000 000	750 000	4 250 000	Crédits d'étude mis en place, mais attribution du terrain en attente.
Whaif de Wadrilla-Ouvéa.	40 000 000	6 000 000	34 000 000	Prêt accordé. Dossier d'appel d'offres, mais conflit de compétence entre territoire et région.

(1) Caisse centrale de coopération économique.

(2) Représentant du gouvernement nommé après que Pisan eut été remplacé par Montpezat.

Les opérations énumérées ci-dessus ne sauraient constituer une

liste exhaustive des projets prévus par les budgets des régions. Elles sont toutefois représentatives de la politique d'entraves menée par le gouvernement (pourcentage dérisoire d'issues favorables, barrages et lenteurs en tout genre opposés par les diverses administrations) et

significatives de par leur importance et leur nécessité (sources : dossier accompagnant la lettre ouverte adressée à Chirac par les trois présidents de régions ; lettre dont nous avons publié des extraits dans le M.L. n°652).

NUCLÉAIRE  
Où sont les dangers ?

Le comité S.O.S.-Tahiti a organisé samedi 7 mars une marche silencieuse dans les rues de Paris. Deux cents personnes, porteuses de pancartes, affiches et déguisements ont sillonné les trottoirs parisiens de la gare Montparnasse à la gare Saint-Lazare via le parvis de Notre-Dame et Beaubourg.

Depuis sa création le comité de coordination et d'action pour l'arrêt des essais atomiques en Polynésie a déjà organisé, en décembre 1986, des meetings-débats et projections de diaporamas. Cette coordination a un double objectif : favoriser les liens avec le peuple polynésien, faire connaître les activités culturelles et politiques de la Polynésie française (Ramassis d'infos) ; s'interroger et s'informer sur les dangers du nucléaire (pollution, santé, déchets).

Un vide très actuel persiste sur le sujet. Les nombreuses sollicitations et soutiens que nous recevons prouvent le manque d'information antinucléaire. Il est vrai que l'opinion publique mérite mieux que les insipides déclarations journalistiques des médias officiels (télévision en tête). Je prêche des convaincus. Seulement le débat est significatif sur ce point, car aucun média national n'a fait et ne fera l'information. La volonté du sacrifice patriotique, nationaliste et impérialiste piétinera-t-il toujours la face de l'humanité ?

Inutile de préciser qu'un tel comité vous invite à le rejoindre. Vingt ans d'essais atomiques français en Polynésie, ça suffit ! « Caux qui nous disent qu'il n'y a aucun danger sont des menteurs » (A. Schweitzer). Alors sommes-nous prêts à effectuer nos essais en métropole ? Je n'irai pas jusqu'à proposer le Larzac. Non ! mais seulement un lieu plus peuplé pour mettre en adéquation les dires de nos détracteurs scientifiques de la sphère politicienne, socialiste ou réactionnaire. Enfin, il faut attirer l'attention de tous ici sur le scandale de la poursuite des essais atomiques et de ses dangers permanents. Pour que cesse enfin la désinformation et l'acceptation des crimes des gouvernants. Tahiti, le paradis ? Certainement, mais nucléaire. Alors parlons en pour demain.

JEAN-FRANÇOIS (Gr. Paris-XI\*)

S.O.S.-Tahiti, 19, cité Dupont, 75011 Paris. Permanence téléphonique au (16.1) 43.41.36.83.

## CHILI

## De l'enthousiasme à la fracture 1964-1973 (1<sup>ère</sup> partie)

**A**PRÈS quatorze ans de dictature militaire, le Chili est aujourd'hui l'un des rares pays d'Amérique latine à n'avoir pas retrouvé un gouvernement parlementaire, « démocratique », comme c'est le cas de ses voisins : le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine, le Pérou, etc.

Qui plus est, Pinochet est en pleine campagne « électorale » afin de se présenter aux « élections » qu'il a programmées — les premières depuis le coup d'Etat — pour élire un président et un Parlement en 1989, et ce malgré le rejet de la majorité de la population, l'opposition de la Junte militaire qui « gouverne » le pays et l'isolement politique et économique des grands secteurs qui hier le soutenaient et aujourd'hui l'abandonnent.

Cette situation donne l'impression de l'existence de deux mondes : l'un officiel, « pinochettiste », isolé dans sa tour d'ivoire ; l'autre bien réel, qui se partage en deux secteurs. Le premier, l'opposition politique où se sont rassemblés tous les partis politiques qui s'opposent au régime : socialistes de tous bords, social-démocrates, démocrates-chrétiens, parti radical, les vieux partis de droite et les nouveaux, et même d'ancien pinochettistes, etc. Seule exception : le parti communiste, tenu à l'écart. Le second secteur regroupe tous les mouvements de base populaires qui se manifestent par une infinité d'organisations et d'activités dans les secteurs pauvres, les bidonvilles, les syndicats, les coopératives urbaines et rurales, etc.

Pour parvenir à comprendre ces deux mondes distincts, il faut revenir sur les dernières années écoulées, avant même le coup d'Etat.

### Premier gouvernement démocrate-chrétien (1964-1970)

Eduardo Frei est élu président à la majorité absolue, en 1964, après une période de six ans de gouvernement de droite (Jorge Alessandri). Au cours des six années qui suivent, plusieurs lois vont transformer quelques structures essentielles de la société. Eduardo Frei a le mérite d'édicter des lois en faveur des travailleurs, qui jusqu'alors étaient totalement ignorés, y compris des gouvernements de gauche antérieurs (1938 et 1942). C'est ainsi que les artisans pêcheurs — majoritaires dans le secteur de la pêche au Chili — bénéficient de lois sociales et fiscales. La plus importante est la « Ley de sindicalización campesina » (loi autorisant la syndicalisation paysanne).

Cette loi représente un grand pas en avant car elle permet, pour la première fois, au « péon » de devenir un ouvrier agricole et donc de détenir les mêmes droits que n'importe quel travailleur. Il en résulte une profonde transformation dans les rapports de force opposant les organisations paysannes au patronat et une mobilisation massive de tout le pays soutenue par le gouvernement. Nombreuses sont les coopératives et les organisations syndicales qui se créent suite à cette impulsion. L'application de la réforme agraire permet l'expropriation de « latifundios » et la création de « Asentamientos Campesinos » (communautés agricoles) soute-

nues techniquement et financièrement par l'Etat.

Les partis de droite, soutenus par les propriétaires terriens, déclarent alors la guerre au gouvernement d'Eduardo Frei. Dans les secteurs urbains, le problème de l'habitat contraint les populations des bidonvilles à occuper des terres de secteurs privé et public pour construire des logements précaires... Le gouvernement démocrate-chrétien légalise ces occupations, développe et subventionne une politique de construction dans les secteurs populaires. Bref, de 1964 à 1970, un processus de participation populaire commence à se développer dans tout le pays.

Pour la première fois, un gouvernement démocrate-chrétien entre dans l'histoire et, répondant à certaines aspirations du peuple, se pose dès lors en rival de la gauche traditionnelle chilienne. Cependant les partis politiques chiliens le condamnent. La gauche le considère comme réformiste bourgeois et la droite le qualifie de « naïf préparant le terrain de la dictature rouge ».

### Allende et l'Unité populaire (1970-1973)

En septembre 1970, lorsque Salvador Allende est élu avec 36,7% des suffrages, il lui faut recourir aux voix des parlementaires démocrates-chrétiens pour lui permettre d'accéder au titre de président. En arrivant au pouvoir, S. Allende découvre un pays en pleine effervescence populaire, doté d'une grande maturité politique et d'une forte conscience sociale. Le gouvernement de l'Unité populaire a élaboré un programme politique avec les cinq partis qui le constituent : le parti socialiste, le parti communiste, le parti radical de gauche, le M.A.P.U., le parti social-démocrate. Le plus important d'entre eux est le parti socialiste, vient ensuite le parti communiste. Les autres partis sont minoritaires.

Allende essaie d'appliquer ce programme dans une période de grande mobilisation sociale et politique. Au cours des trois années de pouvoir de l'Unité populaire se déclenche un processus de revendications accumulées par les travailleurs depuis plus de 50 ans et jamais satisfaites malgré les promesses des politiciens de gauche. C'est dans cette période que vont éclater au Chili des manifestations politiques et sociales radicales qui vont dépasser largement les projets des partis politiques de l'Unité populaire.

Créée en février 1952, la Centrale unique des travailleurs (C.U.T.), devenue ensuite instrument de contrôle politique de la gauche et de la démocratie chrétienne, se met évidemment à la disposition du gouvernement de l'Unité populaire. Par ailleurs, les syndicats autonomes de différents secteurs urbains et ruraux présentent des projets « révolutionnaires » au gouvernement qui les rejette globalement. Quelques syndicats tentent alors de concrétiser leurs projets en marge de l'appareil d'Etat.

C'est ainsi, qu'en 1972, dans les secteurs industriels des grandes villes, le fossé qui a éloigné la base des dirigeants syndicaux, compromis avec les partis de l'Unité populaire, donne naissance, à travers la pratique d'assemblées générales et la création de



coordinations sectorielles et régionales, aux « Cordones Industriales ». Le contrôle ouvrier dans les « cordons industriels » balaya les représentants de la C.U.T. et impulse une dynamique nouvelle au syndicalisme. Dans les quartiers populaires, se mettent en place des organisations de distribution directe de produits alimentaires. A la campagne, de larges secteurs de paysans radicalisent leurs actions d'expropriation. Au sud du Chili, beaucoup refusent les fermes d'Etat et proposent la création de « Communautés paysannes autonomes ».

### Allende, « débordé »

Dans le secteur de la pêche, le gouvernement d'Allende décide, en 1971, d'accorder une concession à trois navires-usines soviétiques qui s'installent au large des côtes chiliennes ; ce qui provoque de violentes réactions de la part des artisans-pêcheurs, représentant la majeure partie de la profession. Syndicats et coopératives de la pêche luttent contre cette décision par des grèves de marins-pêcheurs et l'envoi de multiples délégations auprès du ministre (Humberto Martones) et du gouvernement.

Certaines coopératives de pêche proposent la distribution directe de leurs produits aux consommateurs. Propositions immédiatement boquées par le ministère de l'Industrie et du Commerce. L'étatisation du commerce de produits de la mer est en fait un projet cher à l'Unité populaire, mais globalement refusé par l'ensemble des coopératives et syndicats de la pêche, excepté quelques syndicats industriels de la zone nord, contrôlés par l'Unité populaire.

En novembre 1972, un projet de loi destiné à créer un ministère de la Mer est présenté au Parlement mais les votes négatifs des parlementaires démocrates-chrétiens aboutissent à son rejet, largement motivé par les manifestations hostiles et croissantes des pêcheurs chiliens qui revendiquent, en revanche, un ministère de la Mer élaboré et géré avec la participation de leurs coopératives et organisations syndicales. On peut dire, brièvement, qu'au cours de ces trois années de gouvernement d'Unité populaire, deux conceptions de transformation sociale se sont affrontées. L'une, représentée par S.

Allende et son programme de gouvernement, qui essaie de modifier ou réformer la société chilienne par le système parlementaire. L'autre, élaborée par les travailleurs eux-mêmes — paysans, pêcheurs, artisans, ouvriers industriels, habitants des bidonvilles et des quartiers pauvres — conception plus radicale et fondamentale qui a pour caractéristique le refus du contrôle politique et de l'Etat.

L'affrontement de ces deux conceptions de transformation de la société permet de constater la capacité d'organisation des travailleurs autonomes et leur clarté politique face aux manœuvres des partis. Il permet aussi de comprendre que la démocratie directe, l'organisation horizontale à travers des coordinations sectorielles et régionales donnent un véritable pouvoir aux travailleurs. D'autre part, cet affrontement révèle l'échec total de tout projet réformiste qui naît d'un pouvoir d'Etat quand bien même il serait issu d'un gouvernement de gauche, comme celui de S. Allende.

### RELATIONS INTERNATIONALES

#### Réunions d'information et de débats organisées par des groupes de la Fédération anarchiste :

- 12 mars, à Poitiers, 20 h 30 ;
- 13 mars, à Toulouse, 20 h 30 ;
- 14 mars, à Perpignan, 15 h ;
- 16 mars, à Bordeaux, 20 h 30 ;
- 17 mars, à Lille, 20 h 30.

#### Réunions d'information et de débats organisées par l'Alliance libertaire :

- 18 mars, à Bruxelles ;
- 19 mars, à Liège ;
- 20 mars, à Bruxelles (conférence avec le groupe Pensée-Action) ;
- 21 mars, à Bruxelles (autour de la fête de la coopérative du 22 Mars).

Souscriptions : établir tout règlement à l'ordre de M. Leroux (mentionnez « Solidarité Chili », c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris).

Relations internationales



RENCONTRE-DÉBAT DE LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE

A propos de « 25 ans d'art vivant »

**S**AMEDI 14 mars, c'est le Michel Ragon critique d'art que nous inviterons à l'occasion de la réédition de trois de ses plus importants travaux en matière artistique. Nous avons déjà eu l'occasion de le rencontrer à la librairie du Monde libertaire pour parler de la littérature prolétarienne et c'est une autre facette de ce personnage que nous essaierons de mettre en lumière ce jour-là.

Son goût pour la peinture l'a amené, naguère, à se passionner pour elle et à l'étudier ; c'est cette passion qui nous guide

au fil des pages dans la « véridique » histoire de 25 ans d'art vivant. Véridique histoire parce que Michel Ragon s'attache au cours de son livre à restituer les choses : il redonne leur place aux peintres restés dans l'oubli, malgré leurs apports picturaux, et renvoie la vérité à la face des mystificateurs.

Enfin, il restitue les images et les faits de l'époque, ce qui constitue le réel travail du critique d'art qu'il fût longtemps. Cette œuvre considérable, tant dans le témoignage que par la masse de travail et d'informations qu'elle présente, peut être

lue aussi bien par le plus peintre des critiques d'art tant elle est complète que par un novice tant elle en devient passionnante sous la plume de Michel Ragon.

Rendez-vous donc pour l'émission « Forum » (Radio-Libertaire, Paris, 89.4 MHz), de 11 h 30 à 12 h 30, et pour la rencontre-débat de la librairie du Monde libertaire, dès 16 h.

L'équipe d'animation

Les falsifications de l'avant-garde

**V**INGT-CINQ ans de critique d'art (1944-1969), de compagnonnage artistique (Cobra, l'abstraction lyrique), d'idées émises (le paysagisme-abstrait, la nouvelle figuration), des études-portraits sur une cinquantaine de peintres et de sculpteurs... Ce livre est donc le bilan de tout mon travail de critique d'art, de temps où j'étais encore critique d'art, avant que des doutes ne s'insinuent dans mon esprit quant au commerce de cet art et même à sa finalité.

Témoignage d'un critique

Emile Zola qui, on le sait, fut un témoin et un défenseur des impressionnistes, disait une génération plus tard, en voyant ce que certains étaient devenus : « Et c'est pour ça que je me suis battu ! ». Non, je ne me dis pas ça. Ou plutôt, si je me dis ça pour certains, ce que l'ensemble a apporté de nouveau et de tonique ne me fait pas regretter mes engagements et mes enthousiasmes.

Vingt-cinq ans d'art vivant (1) fut publié pour la première fois en 1969. Près de vingt ans plus tard, les Editions Galilée m'ont demandé de faire une nouvelle édition de cet ouvrage, revu, augmenté, avec une nouvelle iconographie.

Si ce livre retrouve une actualité c'est qu'il restitue le climat des vingt-cinq années de l'après-guerre, celui d'un art vécu par un critique particulièrement engagé dans certaines des aventures de cet art, qu'il apporte des documents bruts (lettres, interviews, articles parus alors), qu'il assure une chronologie détaillée année par année.

Qu'il se souvient (ou qui sait) que dans les années qui suivirent la Libération, celui qui était considéré comme le plus grand peintre, successeur désigné de Picasso, s'appelait André Marchand, et que la

première exposition de Paul Klee, présentée au Musée d'art moderne n'intéressait pratiquement personne, sauf quelques uns qui, comme moi, écrivirent : « Picasso s'éloigne... » et placèrent en vedette deux nouveaux artistes : Klee et Kandinsky ?

Il semble aujourd'hui que la « nouvelle figuration » soit apparue comme un météore, succédant sans transition à l'art abstrait. En réalité il n'en fut rien. Pour ceux qui ont vécu l'expérience de Cobra depuis 1949, qui ont découvert l'Art brut en même temps que Jean Dubuffet et que Fautrier, qui ont rencontré ensuite à Londres Francis Bacon, puis les débuts du pop art, l'avènement d'une nouvelle figuration ne faisait aucun doute. En 1960, je devais mener une véritable campagne de presse pour souligner cette évolution à laquelle bien peu croyaient. Initiative qui me valut de me brouiller avec nombre de mes amis qui s'accrochaient au « hors de l'abstrait point de salut », brouille qui s'accrut l'année suivante avec la « crise » (crise économique, mais aussi esthétique) que d'aucuns allaient jusqu'à m'accuser d'avoir, tout comme la « nouvelle figuration », inventée.

Mais on attend beaucoup trop du critique d'art. Il semblerait à lire certaines lettres d'injures ou de supplications que l'on reçoit, que celui-ci soit un dieu, qu'un dieu qui n'exauce pas les prières attire les blasphèmes et que, de toutes les manières, si l'on trouve naturel qu'il accorde le beau temps, on le maudit pour la grêle et l'orage.

Ce pouvoir exorbitant exigé du critique d'art n'a pas été sans influencer mon retrait, ma fuite devant l'actualité et mon refuge dans l'histoire de l'art, moins sujette aux pressions économiques.

Ce livre garde son utilité en déblayant le terrain pour le futur

historien de l'art. Il secoue certains poncifs, certaines idées reçues, assainit en un mot l'idée que nous nous faisons de l'art contemporain.

Qu'est-ce que l'avant-garde ?

Par exemple l'idée que nous nous faisons de l'avant-garde, 25 ans d'art vivant est consacré aux différentes avant-gardes qui se sont produites dans le domaine des arts plastiques entre 1944 et 1969. Mais nous en sommes souvent amenés à nous demander : qu'est-ce que l'avant-garde ? Qu'est-ce que l'arrière-garde ? Car la frontière entre l'une et l'autre est aujourd'hui bien mal définie. Pour un peintre académique, Bernard Buffet fut longtemps considéré comme d'avant-garde. Il est aujourd'hui membre de l'Institut. Pour un pop-artiste la plupart des peintres abstraits sont des pompiers. On peut donc toujours trouver un plus pompier que soi et l'on risque toujours d'être dépassé sur sa gauche.

Que l'arrière-garde soit académique et que l'avant-garde représente l'art vivant et créateur allait jadis de soi. Ce n'est plus aujourd'hui certain, où nous voyons les instances culturelles ministérielles et le Centre Pompidou ne miser que sur ce qu'ils appellent avant-garde devenue par ce fait même art officiel.

L'avant-garde n'est-ce pas ce qui se place à la pointe du combat, ce qui n'est pas encore admis, ce qui doit lutter, ce qui ne se vend pas. A ce titre, Delacroix fut d'avant-garde en 1822 (Dante et Virgile aux Enfers). Il ne l'était plus en 1860 lorsqu'il peignait à fresque deux murs dans l'église Saint-Sulpice. L'année précédente, Manet refusé au Salon, ou cette même année Courbet qui ouvrait un atelier, représentaient l'avant-garde. Etre artiste d'avant-garde est donc un état provisoire et si Van Gogh est demeuré toute sa vie un artiste d'avant-garde, c'est qu'il est mort à trente-sept ans. Peut-être, octogénaire, eut-il peint comme Braque un plafond au Louvre ? Et l'on aurait rendu à son catafalque les honneurs militaires, ce qui peut être considéré comme plutôt académique. Braque, qui reçut ces honneurs posthumes fut, lui aussi, un artiste d'avant-garde, mais en 1907.

On ne peut faire grief à personne de vieillir, chose en soi déjà assez triste pour celui qui subit cette déchéance. Ce qui en revanche n'est pas pardonnable, ce n'est pas de demeurer toute sa vie d'avant-garde (ce qui, d'ailleurs, peut être ridicule à partir d'un certain âge) mais de se servir de l'avant-garde lorsqu'on a une mentalité de pompier. Tous les mouvements d'avant-garde, depuis l'impressionnisme, ont ainsi leurs pompiers qui leur courent après, les rattrapent et se hissent dans le dernier bateau que, d'ailleurs, immanquablement, ils font couler. Il est un fait significatif : autrefois l'état d'artiste d'avant-garde ne tentait personne. On était Cézanne ou Van Gogh sans le vouloir et désespérés



de l'être. En revanche, aujourd'hui, être académique est plutôt mal porté. Tout le monde veut être d'avant-garde. C'est à ce propos que Vlaminck qui, lui-même, d'artiste d'avant-garde devint rapidement académique, disait : « Les pompiers ont pris feu ! ».

L'avant-garde académique

« Toute doctrine, écrivait William James, traverse trois états : on l'attaque d'abord en la déclarant absurde ; puis on admet qu'elle est vraie, évidente, mais insignifiante. On reconnaît enfin sa véritable importance et ses adversaires revendiquent l'honneur de l'avoir découverte. »

Il en est de même pour les arts plastiques. Si bien que toute avant-garde est fatalement tuée par ses suiveurs qui l'académisent. Et dans notre époque de vitesse, les choses vont très vite. Tous nos salons d'avant-garde, toutes nos biennales sont emplis d'artistes pompiers mêlés à des artistes créateurs. Mais peut-il exister un Salon d'avant-garde ? Cette idée n'est-elle pas absurde ? Si un art suscite un tel nombre d'adeptes que la nécessité d'un salon s'impose, c'est qu'il n'est déjà plus un art d'avant-garde, mais un rassemblement de suiveurs réunis autour de quelques artistes vivants.

Souvenons-nous qu'un créateur est toujours un monsieur qui devance la mode ou qui la contredit. La grandeur de Gauguin, de Van Gogh, de Cézanne, fut, entre autres choses, d'avoir été des impressionnistes dissidents, des hérétiques. Au moment où triomphait l'impressionnisme, ils poussèrent l'héritage impressionniste dans d'autres voies. Lorsque Braque et Picasso s'aperçurent que tant de suiveurs se mettaient à faire du

cubisme, lorsqu'ils virent donc que le cubisme qu'ils avaient inventé en réaction contre l'impressionnisme, s'académisait, ils renoncèrent au cubisme et firent, par ironie, de la peinture inspirée des grands exemples classiques. Quitte plus tard, pour Picasso, à défigurer ses portraits intégristes. En revanche, André Lhote ouvrit une « académie » où il enseigna les recettes du cubisme.

L'avant-garde, c'est la jeunesse de l'art, qui passe comme toute jeunesse, pour faire place à une nouvelle poussée.

La tendance est actuellement de donner le titre d'artistes d'avant-garde à des créateurs souvent talentueux mais qui, chargés de commandes et d'honneurs, sont devenus des sortes de fonctionnaires de l'avant-garde. On pourrait même dire que l'idéal de nombreux jeunes artistes est actuellement d'être « peintre maudit comme Van Gogh », mais un peintre maudit qui réussirait. Ils ne s'aperçoivent pas de cette cruelle certitude : un Van Gogh qui aurait « réussi » n'aurait plus été Van Gogh.

Michel RAGON

(1) Michel Ragon, 25 ans d'art vivant, Editions Galilée, en vente à la librairie du Monde libertaire.

Les intertitres sont de la rédaction du Monde libertaire (N.d.R.).

Quatre ouvrages de Michel Ragon viennent d'être réédités : Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme moderne (3 vol.) aux éditions Casterman, Histoire de la littérature prolétarienne de langue française aux éditions Albin-Michel, son premier roman : Drôles de métiers aux éditions Albin-Michel, et 25 ans d'art vivant aux éditions Galilée.

**En vente à la librairie du Monde libertaire**

L'art pour quoi faire .....	46 F.
25 ans d'art vivant .....	150 F.
Ils ont semé nos libertés .....	120 F.
Ma sœur aux yeux d'Asie .....	59 F.
L'accent de ma mère .....	20 F.
Les mouchoirs rouges de Cholet .....	25 F.
La Louve de Mervent .....	85 F.
Drôles de voyages .....	13 F.
Le jeu de Dames .....	18 F.
Drôles de métiers .....	75 F.
Les quatre murs .....	15 F.
Histoire de la littérature prolétarienne de langue française .....	150 F.
Karl Marx .....	15 F.
L'architecte, le prince et la démocratie .....	56 F.
L'homme et les villes .....	45 F.
Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne (3 volumes) .....	150 F.
(vol. 1) Idéologie et pionniers (1800-1910) .....	175 F.
(vol. 2) Pratique et méthode (1911-1976) .....	230 F.
(vol. 3) Prospective et futurologie .....	69 F.
L'espace de la Mort .....	104 F.
L'architecture des gares .....	

## Ecoutez Serge Utgé-Royo

**P**OUR beaucoup, ce fut la découverte d'un nouveau talent, à l'écoute d'une radio un peu différente; pour les « fidèles » du mouvement libertaire, cela date de plus longtemps, à l'occasion de sa participation à tel gala de soutien... Depuis près de six ans, ses chansons ont marqué Radio-Libertaire; on peut dire qu'elles font maintenant partie du répertoire référence de la station.

Parallèlement, Serge Utgé-Royo (à la rencontre d'autres univers musicaux) a évolué: l'étoffe musical s'est affirmée, les instruments d'accompagnement se sont multipliés.

Une chanson, pour lui, c'est avant tout une émotion qu'il transcrit, pour lui-même. Par la suite, la réception du public ou de l'auditoire est d'un autre ordre. Le contenu d'une chanson n'est pas forcément impliqué — les gens y investissent plutôt quelque chose d'affectif —, mais celles que l'on réclame en rappels et celles qui passent le plus souvent sur les ondes libertaires se trouvent être les mêmes: l'émotion est identique.

« Pardon si vous avez mal à votre Espagne », chanson fétiche, est un hommage que Serge rend aux vieux et aux vieilles (de l'mouvement Mujeres Libres), qu'il a rencontré tout môme, et dont les témoignages l'ont construit. « *Je les ai entendus me parler de la place de la femme dans la société (surtout espagnole !), confie-t-il, j'ai su qu'en 1937, on a décrété que l'avortement serait libre (ici, en France, il a fallu attendre quarante ans !). Et c'est grâce aux femmes que, brusquement, on est passé du moyen-âge psychologique et religieux à cela. Les entendre parler de ce rêve brisé m'a enrichi ; et un jour, de façon très émotionnelle, je l'ai exprimé.* »

### Des cris du cœur !

Récemment, Serge a traduit cette chanson en castillan pour les besoins d'un film (sur la diaspora anarchiste espagnole avant, pendant et après la guerre) — et à ce moment, il a revécu cette émotion. Émotion faite de sentiments de gosse, de vieux gosse qui se souvient, de fils de ces gens-là.

« *Ces putains qui j'aime* » est également important pour moi: parce que j'ai rencontré une prostituée, une association de prostituées, parce qu'étant gosse j'en ai vu beaucoup.

Il y a aussi « Sur les bords du canal Saint-Martin à Paris » qui relate un moment privilégié: celui où, pendant quelques secondes, une nuit, il a croisé une petite vieille qui a eu peur de lui, par ignorance de ce qu'il était. « Ça a

été terrible pour moi de penser que je pouvais faire peur à quelqu'un, et que cette petite vieille ne pouvait pas faire quelques pas dans la nuit, sans avoir peur, dans cette ville énorme où la violence est latente, tellement véhiculée par les médias. »

Le texte d'« Une énorme boule rouge » n'est pas de Serge, mais de Victor Simal, qui a été emprisonné et torturé en 1978 en Espagne par le petit fils spirituel de Franco. Serge a participé à des galas à Paris et en province pour sa libération et celle de ses trois compagnons; il a enregistré la chanson pendant l'emprisonnement de Victor, avec les deux enfants de celui-ci (chant, flûte). « *Il y a comme ça des douleurs qui*

nous relient; c'est une chanson sur l'enfance, sur la guerre, sur la mort. »

Lorsqu'il y a quelques années, il est allé à Liège, en Belgique, il a reçu un tel accueil et il a trouvé l'engagement politique des gens tellement sain, dégagé des dogmes, solidaire, qu'il y est resté. Il a écrit un texte sur cette ville et quand il le chante, c'est « *une boule d'émotion qui me monte à la gorge* ».

Alors, dimanche 15 mars à 17 h, au Théâtre libertaire de Paris, venez la partager avec nous.

Anne DUNOYER

Prix des places: 80 F. Réduction aux porteurs de la carte Radio-Libertaire et de la carte T.L.P.: 60 F.



## La rentrée de Julos Beaucarne

**J**ULOS BEAUCARNE fera sa rentrée parisienne du 17 mars au 22 mars au Théâtre libertaire de Paris (T.L.P.-Déjazet), avec son nouveau spectacle *L'Ere vidéo-chrétienne* (1).

Cependant, parallèlement à son métier de chanteur, il mène un combat quotidien au sein du Front de libération de l'oreille; lutte hélas d'actualité, en ces temps de continues agressions sonores: dès que l'on entend une musique à plus de 80 db, l'oreille peut subir des lésions irréversibles. A partir de ce constat, Julos Beaucarne a réuni une troupe de recherche composée de chirurgiens de l'oreille, de spécialistes du phénomène auditif. « *Dans mon village, en Belgique, signale Julos, il y a des jeunes qui après avoir été le*

*week-end en boîte, où le son est extrêmement fort, arrivent le lundi chez le médecin presque sourds.* »

Cela dit, Julos n'a rien contre le rock, ni contre aucune autre musique. Ce qu'il critique, c'est leur volume. Trop forte, la musique devient une drogue: une sorte de muso-impérialisme s'est imposée, le volume de la musique ne permettant plus à l'individu de rester lui-même face à elle.

Dans ce combat, Julos Beaucarne cherche surtout à sensibiliser, à constater, pas à attaquer. L'oreille, c'est tout de même le centre de l'équilibre de chacun, un outil de communication; de plus les lésions auditives provoquent souvent des maladies cardio-vasculaires, du stress; et enfin, comment apprécier

un travail musical si, dans une salle de concert, on ne perçoit plus les aigus, abasourdis par les basses ?

### De l'oreille à l'ordinateur...

« *Cette réflexion sur le volume sonore n'a pas changé mon répertoire, ce qui n'est pas le cas du travail de mes sonoriseurs, confie Julos, j'avais l'habitude de ne m'occuper que du texte, de la mélodie et des arrangements.* » Depuis son dernier disque, il y a ajouté une quatrième notion: celle du son. Et cela à la suite de l'écoute de groupes rock et africains qui a modifié la transposition musicale de son univers poétique. Ainsi, il travaille essentiellement avec des synthé-

seurs, des ordinateurs, des échantillonneurs, qui lui ouvrent des « *possibilités poétiques infinies* ».

La musique devient holophonique en créant des niveaux musicaux différents en un espace sonore réduit. La musique se visualise en quelque sorte, elle prend beaucoup plus de relief. Ce travail avec l'ordinateur (le son joué est enregistré sur un ordinateur qui le retranscrit sur une portée, en le gardant en mémoire), permet une recherche beaucoup plus précise de l'univers musical.

Le spectacle *L'Ere vidéo-chrétienne*, présenté au T.L.P., rendra compte de tout ce travail. Le spectateur ne sera pas écrasé par les décibels; il percevra la voix (à celle de Julos s'ajoutera celle d'une choriste), comme la musique (deux synthétiseurs, un piano, un accordéon, une guitare). Cette sensibilité sonore permettra de saisir tout le monde tendre, drôle et poétique qu'il nous offrira pour cinq jours, la semaine prochaine.

Anne DUNOYER  
(T.L.P.)

(1) Disque paru en 1986, Libellule distribution mélodie.

T.L.P.-Déjazet, 41, boulevard du Temple, 75003 Paris. Billels en vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, et au théâtre: 90 francs. A 20 h 30, du mardi au samedi; 16 h le dimanche.

Un service régulier  
et pratique  
l'abonnement

Dorothée TARREZ (Gr. de Lille)

### CAFÉ-THÉÂTRE

## Il y'en a pas un sur cent, et pourtant...

**S**i vous êtes de passage dans le Nord/Pas-de-Calais ou tout simplement habitant de cette région, n'hésitez pas un instant à piquer une pointe jusqu'à Lillers pour vous rafraîchir le gosier au café-théâtre de l'Abattoir (à 40 minutes de Lille, par l'autoroute de Béthune via Lillers), vous vous introduirez dans un cadre comme il en existe si rarement. Ses caractéristiques? L'infrastructure de la pièce semble divisée en trois parties: les tables et les bancs placés près de la cheminée, le bar court le long de la pièce, et la scène s'offre à vous ne semblant vouloir pour rien au monde couper ses occupants du public.

C'est en effet dans une ambiance très sympathique que vous pourrez découvrir divers groupes ou chanteurs de style très différent (blues, rock'n'roll, folk, chansons à texte...). Certains d'entre eux n'hésiteront pas à mêler l'opinion de leur public à leurs interventions sur les divers événements politiques (militarisation de la jeunesse, répression policière, etc.). Du spectacle bien souvent de qualité émane un certain esprit libertaire. Assumant avec ténacité l'originalité de son café-théâtre et sa tentative d'éclectisme musical (selon l'époque et les genres), le cabaretier Chris-

tian Legay s'inscrit dans le registre des coriaces. Des murs de crépi blanc, se détache et s'étale l'emblème anarchiste; le drapeau noir trône sur le comptoir, bien présent, et trempe de son ton la vie de ce café-théâtre. De par une attitude morale et politique qui lui est propre, Christian Legay se revendique fermement des idées libertaires et ne prétend aucunement laisser ternir la couleur de son drapeau, ce qui se voit par les « *éleveurs de chèvres* » (sic) ou par la succession de gouvernements au pouvoir. Quelles que soient leurs tendances, « *je suis là depuis 10 ans et compte bien y rester encore longtemps!* », vous dira-t-il.

Mais s'il y a encore, ce n'est certainement pas pour jeter de la poudre aux yeux. Christian reconnaît ses amis dans les rangs des militants anarchistes (il vendait le *Monde libertaire* dans les années 70) et se tient prêt à les rejoindre au moment « *où des événements se produiront* ».

En ce qui concerne les spectacles prévus, l'Abattoir commencera l'année par une soirée avec Bâton Rouge, un groupe de blues, fin février ou début mars.

## QUART-MONDE

## Halte à la pauvreté !

**P**LUS de 30 millions de personnes — 8,5% de la population active — sont à la recherche d'un emploi dans les pays de l'O.C.D.E., où aucune amélioration n'est attendue pour les 18 mois à venir. Avec 2 574 100 demandeurs d'emploi — 10,7% de la population active — la France comptait en janvier 1987, 133 000 chômeurs de plus que l'année précédente. A l'heure actuelle, 1,2 millions d'entre eux sont privés d'indemnités.

Jusqu'à présent on a toujours voulu considérer, à droite comme à gauche, que la précarité n'était qu'un accident douloureux lié à la modernisation, mais que le problème finirait bien par se résoudre, et qu'en attendant il fallait le traiter comme une plaie marginale, la charité privée se substituant de plus en plus à la solidarité publique. Aujourd'hui la pauvreté s'étend et se solidifie. Et ce n'est pas, bien sûr, l'opération des Restos du cœur, certes généreuse mais extrêmement ponctuelle et sans aucun poids structurel, qui inversera la tendance.

Le 10 février, le Conseil économique et social présentait un rapport intitulé *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Les conclusions sont accablantes.

### Deux millions et demi de pauvres

S'appuyant sur différentes enquêtes de l'I.N.S.E.E. et extrapolant des études locales, ce texte évalue à 2,5 millions le nombre de personnes disposant chacune de moins

d'un demi-S.M.I.C. pour vivre. Quatre cents mille individus sont entièrement dépourvus de couverture sociale (la moitié d'entre eux doit avoir recours à l'aide médicale comme 370 000 assurés sociaux). Par ailleurs 200 000 à 400 000 personnes ne disposent que de logements insalubres ou de fortune. Et 7% des appelés au service militaire maîtrisent très mal la lecture et l'écriture. Le cumul de ces handicaps conduit inexorablement à la marginalisation et solidifie les états de la pauvreté. Ce triste palmarès place la France au 3<sup>e</sup> rang des nations européennes « pauvres » derrière l'Irlande et l'Italie.

Mais comment s'étonner d'un tel résultat, alors même que s'est accéléré ces cinq dernières années le démantèlement du système de protection sociale ? Car enfin ces « nouveaux pauvres » sur lesquels s'apitoient très médiatiquement (merci Coluche !) les ténors de la classe politique, toutes tendances confondues, ne sont pas tombés des nues. Ils proviennent en majorité des réformes de l'U.N.E.D.I.C. en 1982 et 1984, négociées par la gauche au pouvoir, et qui ont toutes deux conduit à des restrictions très importantes de l'indemnisation du chômage.

Une récente étude du ministère du Travail (*Dossiers statistiques du travail et de l'emploi* n°9, novembre 1984) montre d'ailleurs que celles-ci ont surtout pénalisé les salariés précaires au bas de l'échelle sociale (c'est-à-dire les plus vulnérables) dont l'indemnisation a été réduite en moyenne d'à peu près 30%. Nicole Questiaux avait dit qu'elle ne serait pas « le ministre des comptes ». On l'a prestement remerciée. Et Pierre Bérégovoy, stratégie de carrière oblige, n'a pas eu ces scrupules.

Alors que faire maintenant ? Tout mettre en œuvre bien sûr pour imposer un renversement des priorités des politiques économiques : on ne peut accepter de sacrifier l'emploi et la formation sur l'autel d'une diminution de l'inflation ; ce que font, de Barre à Fabius, toutes les politiques d'austérité ou de rigueur. Tout mettre en œuvre aussi pour élargir les zones de perception des allocations chômage et abroger ainsi les réformes de 1982 et 1984 de l'U.N.E.D.I.C. Favoriser d'autre part la coordination (syndicale ou non) des chômeurs et des précaires de manière qu'ils fassent enfin valoir leurs droits. Mais en attendant, il faut agir, le plus vite possible, pour améliorer les situations concrètes des individus en état de pauvreté. Et à cet égard les propositions du rapport du Conseil économique et social, élaborées par A.T.D.-Quart Monde, constituent une avancée ; même si elles demeurent encore trop timides et ne sauraient nous divertir des objectifs fondamentaux cités plus hauts.

### Pour un plan d'urgence

Le rapport propose donc de lancer une expérience pilote dans 10 départements (pourquoi si peu ?). Dans ceux-ci une action coordonnée serait menée à la fois sur l'éducation (avec le développement de maternelles dans les quartiers les plus défavorisés et une préparation des enfants et des familles), la formation professionnelle et l'emploi (avec des programmes de mise à niveau sur le tas), le logement, la santé (par des examens médicaux périodiques). Ce programme devrait être accompagné du versement d'une allocation garantissant un plancher de ressources de 2 000 F au minimum pour une personne seule, de 3 000 F pour un couple dont le montant serait évalué comme le S.M.I.C. L'expérience menée à Rennes par A.T.D.-Quart Monde, avec 130 familles pendant 13 mois, a montré que ces ménages ont payé leurs dettes et cherché très sérieusement à trouver du travail.

Ne nous réjouissons pas trop vite cependant, le Conseil économique et social n'est qu'un organisme purement consultatif et n'a pas vocation à dicter sa loi au gouvernement. Ses rapports, à fortiori lorsqu'ils sont dérangeants, ont même tendance à descendre très vite aux oubliettes. Par ailleurs, ce texte, pour intéressant qu'il soit, n'en possède pas moins des lacunes. Il ne propose pas ce qui serait pourtant d'une utilité indéniable à des individus sans ressources obli-

gés de courir ça et là pour trouver un emploi : la gratuité des transports.

De même, pourquoi interdirait-on aux précaires l'accès à un minimum d'activités culturelles ? Les étudiants et les appelés du contingent ont droit à des réductions au cinéma, les « pauvres » en sont exclus. Tout comme on les exclut des théâtres, des musées, des salles de concerts. Ces discriminations sont inacceptables. A nous de faire campagne pour les lever.

Les « réalistes » façon *Libération*, c'est-à-dire ceux qui en toutes circonstances ne font que se soumettre au rapport de force ambiant, remarqueront que l'octroi d'un revenu minimum garantissant 2 000 F aux personnes seules et 3 000 F aux couples ne coûterait environ que 10 milliards de francs. Il est vrai que la somme paraît astronomique comparée aux maigres 500 millions consacrés cette année par le gouvernement à la

Autre mesure allant dans le même sens : l'abaissement du taux maximum de l'impôt sur le revenu, ramené de 65 à 58%, a rapporté 2 milliards de francs aux détenteurs de hauts revenus. Dans le même temps, les prélèvements sociaux augmentent proportionnellement au revenu (de 0,4% pour les cotisations de Sécurité sociale, de 0,7% pour les cotisations de l'assurance-vieillesse). L'effet est loin d'être le même pour tous. C'est ainsi qu'un contribuable, marié sans enfants, déclarant 80 000 F de revenus mensuels paiera en 1987 25 000 F d'impôt en moins et 4 000 F de cotisations en plus. Le bilan est ici largement positif, comme il l'est pour l'ensemble des revenus élevés. Il est au contraire négatif pour les petits et les moyens revenus, la réduction d'impôt ne compensant pas pour eux la majoration des cotisations. Il est même d'autant plus négatif que le revenu est plus faible.



lutte contre la grande pauvreté. Cette somme est-elle pour autant impossible à dégager ?

Soyons sérieux, les multiples cadeaux dispensés par Balladur aux fractions les plus riches de la population, lors du collectif budgétaire de juillet 1986 et de la loi de Finances pour 1987, auraient très aisément rempli la cagnotte.

### La France inégale

Avec la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, l'impôt pourtant timide de la précédente majorité, les 100 000 ménages les plus fortunés ont obtenu 4 milliards de revenus supplémentaires. Cela fait évidemment 4 milliards de recette fiscale en moins. De la même façon, avec l'abaissement de 10% du taux de l'impôt sur les sociétés, quelle que soit l'affectation des bénéfices, ceux-ci s'en trouveront gonflés d'environ 10 milliards qui n'iront plus dans les caisses de l'Etat.

S'y ajoutent une nouvelle diminution de la taxe professionnelle, la suppression progressive de la taxe sur les frais généraux et la déductibilité de la provision pour congés payés : 11 milliards de francs supplémentaires pour les entrepreneurs et en moins pour les caisses publiques.

Selon Christian de Brie dans *le Monde diplomatique* de février 1987, les 100 000 personnes percevant les revenus les plus élevés (plus de 55 000 F par mois) paieront 7 milliards de francs d'impôt en moins ; les autres, 7 milliards de prélèvements en plus. Même les riches héritiers ont eu leur part avec le rétablissement de la réduction de 25% des droits de succession sur les donations-partages, dont on sait parfaitement qu'elles ne profitent qu'aux plus fortunés. Avouons tout de même que les sommes brassées ici, distribuées aux privilégiés, auraient très largement couvert un plan de lutte conséquent contre la pauvreté. Mais le gouvernement Chirac a choisi ses clients. Il a aussi choisi ses cibles. Sa stratégie est claire : qu'importe le coût social, pouvu que l'on casse toute cohésion et par là toute possibilité d'unité du monde du travail, en le précarisant et en mettant systématiquement certaines catégories contre d'autres (salariés du secteur privé contre fonctionnaires, usagers contre grévistes, chômeurs et précaires contre travailleurs à emploi fixe). L'objectif des libéraux n'est pas, et n'a jamais été historiquement, la disparition de la pauvreté. L'appauvrissement est une arme aux mains des capitalistes.

Willy PELLETIER  
(Gr. Broutchoux, Lille)

## LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE

• **QU'EST-CE QU'ON DIT ?** La commune de Neuvry-Bouin dans les Deux-Sèvres peut être contente, radieuse même. Elle est en tête de liste des lieux choisis par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.) comme site de stockage souterrain des sous-produits des centrales nucléaires. La population aurait d'emblée répondu : « Non merci ! ». Dégonflés !

• **DIS MERCI !** Le prix de l'assurance automobile a subi en 6 ans une augmentation de 102%. Pendant la même période, l'inflation « n'a été que » de 55%. Trouvez l'erreur.

• **VIDE TA BOUCHE !** Le n° 1 de la restauration rapide (nom scientifique du « fast-food »), Quick — filiale de Casino — consacra cette année un budget de 30 millions de francs lourds à sa pub. L'axe : la fascination qu'exerce le « Giant » de Quick sur les Américains marathonneurs, cow-boys et marines... Ne vous gênez surtout pas, messieurs les ricains... et gardez tout !

• **REMUE-TOI !** Platini, sportif s'il en est, crée une fondation destinée à offrir des emplois aux drogués. Ramasseurs de balles ou coupeurs de citrons, ça débouche ! Par ailleurs, la mobilité et les petits boulots appliqués au monde du football pourraient permettre une diminution du taux de chômage. En créant des postes de T.U.C. et en faisant jouer chaque titulaire 10 mn par match, on pourrait constituer des équipes de 99 joueurs (sans compter les remplaçants : 27). Résultat : moins de fatigue et moins de chômage. Le hooliganisme sur les stades pourrait être résorbé lui par l'emploi de jeunes désœuvrés dans les forces de l'ordre assurant la sécurité de ces rencontres viriles certes, mais respectables. Sport, opium du peuple ?

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.